

**Verbatim de la réunion publique de synthèse de la concertation préalable au  
projet CARBON**

*Le 19 octobre 2023*

**Intervenants :**

**René RAIMONDI** : Maire de Fos-sur-Mer ;

**Stéphane COPPEY** : Représentant FNE Bouches-du-Rhône ;

**Christian MARQUIS** : Président de l'association CISTUDE

**Vincent DELCROIX et Philippe QUÉVREMONT** : Garants de la Commission nationale du débat publique ;

**Émilie CHALAS** : Cheffe de projets, CARBON ;

**Pierre-Emmanuel MARTIN** : Président de CARBON ;

**Ana MYLONAS et Renaud DUPUY** : 2Concert.

Le support de présentation est disponible en libre accès sur le site de la concertation : <https://www.concertation-carbon-solar.com>

## **Début de la réunion : 18h10**

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Bienvenue pour cette réunion de synthèse, c'est la dernière fois que l'on se voit dans ce format-là pour la concertation. Avant de vous présenter le déroulé qui est un peu particulier, puisque c'est la réunion de synthèse par rapport à ce que l'on a fait d'habitude, je vais, comme il se doit, donner la parole à M. le Maire de la commune. M. RAIMONDI.

### **Monsieur René RAIMONDI**

Puisque c'est la réunion de synthèse ce soir, je vais me permettre de faire ma synthèse personnelle de cette nouvelle formule CNDP, puisque nous en avons connu à Fos un certain nombre. On va dire que celle-ci a un format un peu différent que d'habitude. Je comprends mieux pourquoi vous vous appelez maintenant, parce qu'avant on avait des Présidents et maintenant on a des garants. C'est vrai que l'implication n'est pas tout à fait la même.

Sur le sujet qui est devant nous ce soir, qui n'est que le début puisque l'on est à la dernière réunion de CARBON, mais après arrivera la réunion H2V, puis la réunion GravityHy, puis la réunion Hyvence, etc. Donc on est appelé à se revoir effectivement un certain nombre de soirs ici.

La première remarque que je fais, ce soir, il y a un peu plus de Fosséens, c'est quand règle générale, sur les cinq réunions qu'on a eues, on n'a pas vu beaucoup d'habitants venir s'exprimer sur les sujets.

Je voudrais revenir à ce qu'il se passe sur le territoire de Fos. On a, ce que j'appelle, un système vertueux qui est en train de se mettre en place. Pendant vingt ans, on s'est battu contre les pollutions, on s'est battu contre les émissions et ce qu'il nous est proposé et CARBON est le premier de ceux qui viennent nous proposer cela, c'est de rentrer dans une nouvelle ère, l'ère de la décarbonation, l'ère de la transition énergétique et a fortiori dans une ère où les émissions vont petit à petit disparaître. Bien évidemment, il n'y a pas de baguette magique et les choses ne disparaîtront pas du premier coup.

On a évoqué pendant ces cinq réunions un tas de sujets. L'emploi, bien évidemment, on a évoqué le réseau routier, je vais y revenir dans trente secondes. On a évoqué les risques industriels, les pollutions, etc. Je crois qu'on a devant nous une entreprise qui a essayé de montrer effectivement qu'elle s'inscrivait dans cette idée vertueuse, encore une fois, d'aller vers la décarbonation et d'aller vers ce que le monde attend aujourd'hui. On a bien vu que le dérèglement climatique était là et qu'il était important de réagir.

Je sais que certains sont tentés de dire oui, mais. Malheureusement, ça fait vingt ans qu'on réclame des routes et on ne les a pas. C'est vrai, c'est tout à fait vrai.

En 2004, on était dans cette même salle et on évoquait le projet 2XL, c'était le doublement des quais de déchargement du port, voire même le triplement. Et même si on a continué à recevoir des bateaux, on n'a toujours qu'une voie ferrée, on a toujours qu'une route départementale qui arrive ici, on a toujours des ronds-points encombrés et on en aura de plus en plus quoiqu'il arrive, que CARBON et les autres viennent s'installer, on en sera assez rapidement à un blocage.

Est-ce que c'est pour cela qu'il faut dire non aux projets qui sont devant nous ? Je dis, certainement pas. Pourquoi ? Parce que, encore une fois, et j'ai essayé de l'évoquer tout à l'heure, parce qu'on est rentrés dans un système vertueux, dans le système qui fera que demain on n'aura d'émission sur Fos. Dans un système où, quoi qu'il arrive, on aura de nouveaux emplois. Il y a beaucoup de têtes blanches et j'en fais partie maintenant, nos enfants commencent à être sortis d'affaire, sauf que vous avez des petits-enfants, qui auront, eux aussi, besoin d'emplois, on l'a vu dans le film qui nous a été passé plusieurs fois, on n'est plus avec des salopettes toutes noires en train de gratter sous des tuyaux comme certains ont pu le faire pendant des années dans les raffineries. Tout cela a changé. Aujourd'hui quel est l'emploi chez nous ? Et quand je vais dire ça, ce n'est pas pour dire du mal. L'emploi chez nous, c'est de plus en plus de la logistique. La logistique, c'est un métier difficile, c'est un métier où malheureusement on est payés au SMIC et où malheureusement ce sont plutôt des CDD que des CDI. Et pourtant dans cette zone, on avait l'habitude des emplois industriels. Et moi je suis heureux et fier de dire que, bien évidemment, je vais soutenir l'ensemble des projets qui sont devant nous, parce que justement on y voit des emplois qualifiés, des emplois qui seront rémunérateurs, des emplois qui offriront un avenir et un avenir tout blanc et pas tout noir comme on a pu le connaître dans le passé.

Méfions-nous des amalgames. Certes, on aura le sujet des routes, certes, on aura le sujet du logement, certes on aura le sujet, bien évidemment de tous les services publics qui va avec, mais ça, ce n'est pas le sujet de Carbon, ce n'est pas le sujet de l'entreprise qui vient aujourd'hui nous dire qu'ils aimeraient bien venir chez nous. Je redis, ils sont les bienvenus chez nous, parce qu'on a besoin d'emplois, parce qu'on a besoin effectivement de lutter contre ce réchauffement climatique, parce qu'on a besoin de changer le modèle industriel qui est le nôtre. Et puis une chose importante, ne rêvez pas, ce n'est pas parce qu'à Fos, on vous présente cinq projets industriels que la France ne continue pas à se désindustrialiser. La France continue à se désindustrialiser. Et demain, demain, vous recevrez tout de la Chine ou d'ailleurs et lorsque ces gens-là vous couperont le robinet, vous pleurerez et vous direz, mince, si on avait su, on aurait peut-être écouté ce que l'on a essayé de nous dire ce soir-là. Avec ça, faites-en l'usage que vous voulez, c'est mon opinion, ça ne reste que mon opinion et j'essayerai effectivement de continuer à convaincre autour de moi et je redis, bienvenue CARBON. Si vous avez toujours envie de venir à Fos, pour moi, vous êtes les bienvenus.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Merci, M. le Maire. Je vous présente un sommaire rapide de la réunion. On va rappeler, comme d'habitude, les enjeux de la concertation. Quelques éléments sur les grandes lignes du projet, comme ça a été présenté à la dernière réunion, on va demander à deux associations qui se sont portées volontaires et qui ont répondu, de présenter des propositions alternatives ou complémentaires, le collectif Cistude et France Nature Environnement qui viendront, ici, présenter ça. Ensuite, je vais essayer de vous faire une synthèse très rapide des avis qui ont été exprimés pendant la concertation, afin d'ouvrir le débat et après on vous donnera la parole pour compléter ces avis autour de trois axes de réflexion que je vous présenterai tout à l'heure.

Tout d'abord, est-ce que tous ceux qui sont présents ont déjà vu le film et la présentation du projet ? Sinon, ce n'est pas la peine de vous le refaire une nouvelle fois. Est-ce qu'il y a des personnes qui n'ont pas vu le petit film de présentation du projet et qui souhaiteraient le revoir ? Nous allons faire une rapide présentation des enjeux de la concertation. Comme certaines personnes ne l'ont pas vu, on va remettre le film en introduction. On

rappelle tout de suite les enjeux de la concertation. Et après, on présente le film pour lancer la réunion.

## **Monsieur Philippe QUEVREMONT**

Comme M. le Maire l'a dit, nous ne sommes pas des Présidents, mais des garants, notre rôle est de veiller à l'information et à la participation du public. Mais comme vous avez déjà participé à d'autres réunions, je serai très court sur ce point-là, d'autant plus que tout en fin de réunion, nous commencerons à dévoiler ce qui pourrait être les grands axes du bilan des garants qui ne sera disponible que fin novembre. Cette réunion a été préparée comme les autres avec notre participation et bien sûr celle du maître d'ouvrage et son assistant et nous avons continué à insister pour que vous ayez la parole, soit pour rendre un avis, soit pour des questions. Au moins la moitié du temps, on devrait y arriver sans problème aujourd'hui. Bonne réunion.

## **Madame Émilie CHALAS**

Je pense qu'il y a certains visages qui m'ont reconnu. J'ai porté les cinq premières réunions. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Émilie CHALAS, chef de projets Carbon. Et plutôt que de vous faire un long discours sur ce qu'est le projet, on l'a mis en film pour qu'en plus vous ayez des images qui accompagnent la globalité du projet. Ça dure quatre minutes seize. Désolée pour ceux qui l'ont vu cinq fois, mais ce sera la sixième et normalement la dernière, sauf si vous allez le chercher sur le site de la concertation de Carbon, vous pourrez le revoir et apporter des contributions jusqu'au 30 octobre.

Sur le planning du projet, on est actuellement en fin de concertation préalable, avec, sous l'égide de la CMDP, les garants qui sont là, on est à la sixième et dernière réunion. La concertation va se tenir jusqu'au 30 octobre.

Ce n'est pas parce que c'est la dernière réunion que vous ne pouvez pas encore jusqu'au 30 octobre faire vos commentaires, vos propositions et poser vos questions sur le site Internet de la concertation de Carbon, c'est très important. On est dans ce semestre 2 2023, concertation préalable.

J'insiste sur cette concertation préalable et ce mot de préalable, parce que cette concertation préalable a pour vocation de vérifier l'opportunité du projet. Faut-il faire une usine de fabrication de panneaux photovoltaïques en France ? Première question.

Deuxième question sur l'opportunité. S'il faut faire cette usine, faut-il la faire là où on envisage de la faire, à savoir à Fos ?

Ce sont les questions auxquelles on va répondre ensemble à travers cette concertation et ensuite les garants nous donneront une synthèse de ce qu'ils ont entendu et de comment la concertation s'est tenue entre vous et nous. C'est très important parce que s'il y a des questions dans la salle tout à l'heure, on est en concertation préalable. Donc on n'a pas fini le projet. Il est en cours de construction. Il se peut qu'à certaines questions, on vous réponde ne pas savoir encore. Et j'ai envie de vous dire heureusement, parce que si on avait les réponses à tout et qu'on vous disait, non c'est comme ça et comme ci, vous nous diriez ne pas comprendre. On est en concertation préalable, mais vous avez déjà fini le projet.

L'idée est bien d'être en train de construire le projet, d'écouter ce que vous avez à nous dire et de finir le projet avec cet avis de concertation préalable. Ensuite, il y a la fin de l'année 2024 où on va aller chercher les autorisations d'urbanisme, si on confirmait l'implantation du projet à Fos et puis toute l'année 2025, on est en phase travaux avec le chantier de construction. Notre objectif est de mettre en service cette giga-usine fin 2025. Sur l'année 2026, on va monter en puissance sur la charge productive pour que fin 2026 on tourne à plein régime. Voilà globalement le timing, l'agenda de ce projet.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Merci. On va tout de suite donner la parole aux associations qui ont souhaité s'exprimer et je pense qu'on va commencer par l'association Cistude, puisque France Nature Environnement n'est pas encore là. On savait que M. COPPEY qui représente France Nature Environnement avait un peu de retard. On va faire ça et il interviendra quand il arrivera.

### **Monsieur Christian MARQUIS**

Je suis Christian Marquis, je représente le collectif Cistude association environnementale. Je tiens d'abord à remercier les garants de la CNDP pour cette opportunité qu'ils nous offrent de nous exprimer. Merci beaucoup. Comme le format est quand même très réduit et c'est compréhensible, je vais tout de suite entrer dans le vif du sujet. La question a été de présenter des alternatives.

Avant de présenter des alternatives, on s'est demandé pourquoi fallait-il en chercher. Cela nous amène tout de suite à la question qui justifie la tenue de cette concertation, c'est-à-dire celle de l'opportunité du projet. Si le projet est opportun, il n'est pas nécessaire de chercher des alternatives.

L'opportunité du projet dépend des points de vue. Point de vue non pas au sens d'opinion, mais point de vue au sens littéral. Selon le lieu social ou sociétal à partir duquel on observe la réalité, on va avoir un avis différent sur l'opportunité du projet.

On vous a mis sur ce tableau quelques-uns des points de vue possibles. Il y en a beaucoup d'autres.

On en a mis six, deux qui permettent de conclure à l'opportunité du projet, deux pour lesquels on a le droit d'être dans l'expectative et deux qui aboutissent à considérer que le projet n'est pas opportun. Je ne vais pas tous les prendre les uns après les autres, parce que je n'ai pas trop le temps. On va prendre celui qui est le plus à gauche. Pour un investisseur, il faut quand même rappeler que CARBON doit lever 1 400 000 000 euros si on fait abstraction des subventions publiques, 1 400 000 000 euros de dettes bancaires. L'investisseur va évaluer l'opportunité du projet en fonction des profits escomptés. Et ça lui suffit. S'il réalise des profits, s'il lui paraît possible de réaliser des profits, alors le projet sera opportun.

On va plutôt se consacrer aux deux dernières colonnes. On va se placer du point de vue de la biodiversité et du point de vue du quotidien des habitants et du secteur. Ce sont ces deux points de vue-là qui sont effectivement très partiels, mais qui sont les nôtres et que nous allons explorer très rapidement, parce que je n'ai que quelques minutes devant moi. Je précise tout de suite que nous sommes arrivés ici avec un a priori très favorable au photovoltaïque en tant qu'association environnementale. J'avoue avoir été stupéfait quand j'ai découvert le site. Et quand j'ai découvert que ce site comportait des enjeux majeurs en matière de biodiversité. C'est un corridor écologique et les enjeux sont majeurs, ce n'est pas le collectif Cistude qui le dit, mais c'est ECO-MED, la société qui a mené l'étude d'impact. Les enjeux sont majeurs pour la faune, pour la flore et pour les habitants naturels. C'est assez stupéfiant de constater qu'un projet qui se veut vertueux sur le plan écologique commence par la destruction, par le saccage d'un écosystème remarquable, c'est-à-dire appelons un chat un chat, par un écocide. Et donc de notre

point de vue, plutôt du point de vue de la biodiversité, ce projet ne nous paraît pas opportun.

Deuxième point de vue, celui du quotidien des habitants du secteur. Le projet CARBON concerne 3 000 salariés, 3 000 emplois directs. Nous avons demandé à plusieurs reprises que l'on nous fournisse le chiffre des emplois indirects et des emplois induits, nous ne l'avons pas obtenu. À défaut de ce chiffre, il existe en France un outil efficace qui est l'INSEE, un outil statistique. Quand on n'a pas les données, on se reporte aux statistiques. L'INSEE considère que pour un emploi industriel créé, on génère 1,5 emploi indirect, c'est-à-dire la sous-traitance, et trois emplois induits, l'alimentation, les services, le logement, etc. Si on reporte ces ratios, ces proportions aux 3 000 emplois directs créés par Carbon, on arrive au chiffre faramineux de 16 500 emplois, 16 500 salariés. C'est une statistique, j'ai envie de dire, c'est un point milieu, avec un intervalle de confiance. C'est peut-être 13 000, c'est peut-être 20 000. Mais en tout cas, c'est le seul chiffre rationnel et sérieux dont nous disposons à défaut d'une étude plus précise.

Cela a été évoqué à juste titre par M. le Maire de Fos, on sait très bien que l'actuel est déjà difficile à vivre pour les habitants du territoire, on sait très bien que nous manquons d'infrastructures. Certains disent qu'on manque de routes, on dirait plutôt qu'on manque de trains et c'est exactement ce qui apparaît dans le dire de l'État qui apparaît dans le SCoT de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Le réseau ferroviaire de la Métropole pour ce secteur-là est totalement obsolète.

D'autre part, nous manquons d'infrastructures au niveau de la santé. Prendre un rendez-vous aux urgences à l'hôpital de Martigues n'est pas toujours facile. Nous considérons que le rythme de mise en œuvre du projet 2024-2026 n'est pas compatible avec l'actuel. On peut toujours dire qu'il y aura des routes en 2030 ou en 2031 ou qu'il y aura des voies ferrées, mais c'est en 2026 que CARBON projette d'être opérationnel. Du point de vue du quotidien des habitants du secteur, le projet n'est pas opportun.

Cela nous conduit à quelques pistes d'alternative, je précise que ce sont des pistes d'alternative, évidemment, nous ne sommes pas en mesure de fournir des études sérieuses, complètes sur ces alternatives. La première est d'aller ailleurs, par exemple sur le territoire. Sur le territoire, nous avons effectivement 200 hectares de friche industrielle, parmi lesquelles celle de LyondellBasell. Il reste à Berre-l'Étang une centaine d'hectares encore disponibles. Je précise que l'État en 2018 l'inscrit parmi les 124 territoires d'industrie

du pays. Quel serait l'avantage de ce site-là ? D'une part au niveau de la biodiversité, pas de souci, parce que c'est une friche industrielle, et que tout a déjà été saccagé. Et d'autre part, nous avons à proximité une autoroute, un réseau ferroviaire beaucoup plus dense, puisque c'est la liaison qui relie Marseille à Miramas et au nord de la France. Dans cette alternative qu'il faudrait étudier, parce qu'il y a peut-être d'autres problématiques qui vont surgir si on l'étudie, cette alternative de notre point de vue pourrait être envisagée pour le projet CARBON.

Si ce n'est pas possible, il existe une deuxième alternative. Si on ne peut pas aller ailleurs, il faut peut-être attendre. Il faut reporter le projet avec un objectif non pas de construire nécessairement des routes, mais avec l'objectif de réduire le trafic routier, parce que ce dont nous souffrons sur tout ce territoire, c'est du trafic routier. Pour cela, nous devrions développer un plan ambitieux de mobilité, des personnes et des marchandises, qui mettent en jeu le ferroviaire, le fluvial et mobilité douce et par exemple le vélo.

Enfin il existe une alternative 3, M. le Maire, vous avez conclu votre intervention par « vous êtes les bienvenus chez nous », de notre point de vue, du moins du point de vue de la biodiversité et du point de vue du quotidien des habitants du secteur, eh bien non. Si on ne peut pas envisager l'alternative 1, l'alternative 2, alors madame, non, CARBON ne sera pas le bienvenu chez nous et il faudra abandonner le projet.

### **Monsieur René RAIMONDI**

J'ai une question à poser à l'association Cistude. Déjà ils se considèrent chez nous, je n'ai pas la certitude qu'il habite vraiment à Fos, mais bon, peu importe, ce n'est pas ma question. Ma question est la suivante. La première fois que j'ai rencontré Cistude, c'était dans une réunion sur les routes. Est-ce que Cistude est pour que la zone de Fos soit enfin desservie par des routes, quel que soit le projet dans la situation actuelle ?

### **Monsieur Christian MARQUIS**

Je ne vais pas répondre oui ou non, si vous permettez, je vais essayer de développer un petit peu. En ce qui concerne la liaison Salon-Fos, il existe une concertation publique en cours. Nous avons participé à toutes les réunions de la concertation publique de l'année dernière et nous participerons à toutes celles qui arrivent. Je vous invite pour débattre...

**Monsieur René RAIMONDI**

Je vous demande la position de Cistude.

**Monsieur Christian MARQUIS**

Je vous assure que la concertation publique est en cours. J'habite sur ce territoire. Nous avons des adhérents à Saint-Chamas, nous avons des adhérents à Miramas, nous avons des adhérents à Istres, nous avons des adhérents à Fos-sur-Mer. Je vous ai répondu. À Saint-Chamas, vous avez subi comme nous la pollution. En ce qui concerne les routes, nous considérons que certaines des variantes qui sont proposées, pas toutes, mais certaines des variantes qui sont proposées ne sont pas acceptables et qu'il convient de développer un plan de mobilité qui ne s'appuie pas sur la route, mais sur le fer pour une raison très simple, c'est que toutes les études le prouvent, plus on construit de routes, plus il y a de trafic. Toutes les études sont convergentes en ce sens. Plus on construit de routes, plus on augmente le trafic. Donc plus on construit de routes, plus on est conduit à construire des routes. Ce problème-là est un projet vintage, mais on en reparlera. Venez à la réunion, vous n'y êtes jamais. Venez participer aux réunions de concertation.

**Monsieur René RAIMONDI**

Vous avez envoyé une lettre recommandée aux garants pour dire que je vous empêchais de parler à la réunion des routes, et vous me dites que je n'y suis pas.

**Madame Émilie CHALAS**

Je voudrais, si vous me le permettez, que l'on revienne sur la première diapositive. Elle est importante, parce qu'il y a un certain nombre de sujets. Lorsque la réunion est terminée ou lorsque l'on vous écoute en dépassant parfois les postures un peu idéologiques, il y a des choses que vous défendez et que l'on partage à CARBON.

Mais comme tout ce qui est excessif est insignifiant, la difficulté est que dans ce tableau, M., et je m'adresse aux membres de l'association du collectif Cistude, on a une partie d'abord de déni de réalité sur ce qu'est aujourd'hui le marché de l'énergie et sur les enjeux de la France et de l'Europe d'une part et puis l'excès dans les appellations et les terminologies. Je vais reprendre les six cases rapidement.

Première case, est-ce que c'est opportun pour les investisseurs ? Oui, parce qu'ils font des profits. Évidemment, aucune société économique ne fait cela pour le plaisir ou alors c'est un service public. Jusqu'à preuve du contraire, CARBON n'est pas un service public. Et encore le service public, pas toujours de façon déficitaire, j'entends bien et je vois les élus qui sont présents et je vous remercie d'être là.

Ce que je voulais quand même préciser à la salle, c'est qu'au-delà des enjeux de profits, Pierre-Emmanuel MARTIN qui est là, les fondateurs qui ont créé CARBON ont mis, sans révéler trop de secrets, tu me pardonneras Pierre-Emmanuel, des millions sur la table. Ils ont pris le risque, ils ont fait le pari de cette entreprise.

Donc oui, à terme, il y aura des profits, mais il y a avant tout des hommes et des femmes qui sont là devant vous, qui portent un projet auquel ils croient qui est un projet d'avenir sur le photovoltaïque en France pour éviter d'installer des panneaux chinois et qui ont pris ce risque-là financier. Donc je veux bien que l'on parle des profits, mais n'oublions pas l'engagement des fondateurs sur ce projet.

Deuxième colonne géopolitique, c'est opportun, concurrence avec la Chine. Évidemment, on partage, vous avez raison, il existe un enjeu aujourd'hui, 95 % des panneaux photovoltaïques installés en France, en Europe et dans le monde sont chinois. Donc ce serait quand même pas mal qu'on s'y mette en Europe, en France, c'est le pari de CARBON. À la limite, c'est peut-être la colonne sur laquelle nous sommes d'accord.

Décarbonation, empreinte globale non évaluée. Je ne sais pas, je vous ai vu à toutes les réunions, c'est d'ailleurs encore présent dans le film, donc non seulement c'est dans le film, mais en plus, on vous l'a redit, puisque vous avez posé la question à chaque réunion, CARBON en dix ans correspond à l'économie de l'équivalent CO<sup>2</sup> de 22 millions de tonnes. Je ne sais plus comment vous le dire, mais c'est dans le film, on vous l'a écrit, ça va être dans les minutes de la concertation. C'est 22 millions de tonnes équivalent CO<sup>2</sup> économisés en dix ans. Il faut savoir que le bilan carbone ce n'est pas que ça. Mais la suite va arriver sur les autres volets et les différents Scopes, notamment le 1 et le 3, mais lorsque le projet sera terminé et validé. Mais vous ne pouvez pas dire que ce n'est pas évalué, cher Monsieur. C'est faux.

Quatrième colonne, la dépendance énergétique. Pardonnez-moi, mais si on fait des panneaux photovoltaïques made in France avec le projet CARBON et d'autres projets en France et en Europe, c'est bien pour créer des panneaux photovoltaïques qui ne soient

pas chinois et qui soient justement un enjeu de souveraineté et d'indépendance énergétique. C'est pour ça que nous le faisons, indépendance énergétique. CARBON est parmi d'autres projets une réponse à cette indépendance et vous en doutez. Je ne comprends pas.

La logique voudrait quand même qu'on puisse admettre et reconnaître que produire des panneaux made in France, c'est justement participer à l'indépendance énergétique. Et puis vous nous interrogez sur l'importation de matières premières et de produits manufacturés de l'étranger. Les produits manufacturés, zéro import de l'étranger. C'est faux et vous le savez, on en a déjà parlé. C'est une fausse information. Sur les matières premières, là aussi on en a déjà discuté, je le redis à la salle. Je reprends comme à chaque fois l'exemple du verre. Le verre solaire est un verre un peu spécial. Ce verre spécial aujourd'hui, parce que les filières sont chinoises est produit à l'étranger. Il n'y a aucun producteur de verre solaire en France et en Europe. Pour l'instant, au tout début, on va effectivement acheter du verre à l'étranger, soyons clairs, mais notre objectif, et on est déjà en train d'y travailler, on rencontre déjà des producteurs de verre français et européens ou alors sur le bassin méditerranéen pour relocaliser le verre. Cette stratégie sur le verre qui consiste à ne pas être dépendants des producteurs étrangers en refaisant aussi nos matières premières en France et en Europe fait partie de la démarche de construction de la filière du solaire en France.

Au début, on va effectivement avoir des matières premières à l'étranger, mais pas toutes, je vous rappelle que polysilicium va être importé d'Allemagne, il faut quand même se le dire. Mais pour tout ce qui est aluminium, verre, etc., notre ambition est bien de porter la filière. D'ores et déjà, il existe des acteurs intéressés. Sur l'import massif, la situation ne va pas durer et notre objectif est bien d'être volontaristes sur les enjeux de marchés locaux et notamment européens sur les matières premières.

Concernant la biodiversité, je peux tout entendre, je pense que l'on a toujours dialogué sereinement. J'ai entendu un certain nombre de vos remarques, d'ailleurs on les a intégrés, vous le verrez tout à l'heure, lorsque nous allons vous présenter nos engagements. Mais ici je me porte en faux et je vais reprendre la parole du Grand port de Marseille. Je vous rappelle qu'à la réunion de la biodiversité à laquelle vous étiez, Cistude, qui a présenté l'OAZIP et le fonctionnement du GPMM, le Grand port de Marseille porte sur 10 000 hectares dont 5 000 sont en zone naturelle protégée. Je le rappelle, la moitié est en

zone naturelle protégée. Et dans les 5 000 hectares restants qui sont aménageables, ils ont analysé l'opportunité ou en tout cas l'intensité de biodiversité. Le site sur lequel on s'installe, dans une échelle qui va de violet à jaune, sachant que le violet est le plus intense en termes de biodiversité, le terrain de carbone est jaune. Je veux bien que l'on refasse l'histoire, mais à un moment, il y a quand même des réalités et des analyses du GPMM sur lesquelles on s'appuie qui font la démonstration que ce n'est pas tant là qu'il y a un gros enjeu par rapport aux enjeux de 5 000 hectares à protéger. Par contre, ce dont on a conscience, c'est que même si c'est jaune pour le grand port, il y a des espèces de la faune, de la flore à protéger et notamment à éviter. Éviter d'aller casser un fonctionnement de site ou un fonctionnement d'une zone humide. Éviter de détruire des espèces à enjeux forts, voire espèces protégées. Nous en avons conscience, tout à l'heure, nous vous expliquerons en quoi on essaye de répondre à cet enjeu qui nous semble, à notre échelle, pas à celle du grand port, mais à notre échelle, quand même un enjeu majeur et qu'il faut respecter.

On ne peut pas vous laisser dire un écocide, notre objectif n'est pas de venir ravager les 5 000 hectares de biodiversité du Grand port, un espace naturel. C'est dommage, parce que votre message mérite d'être entendu et nous l'avons raisonnablement entendu, mais quelque part ça discrédite toute la parole. Quand on parle d'écocide, je suis désolée, je trouve cela inacceptable.

Sixième colonne, sur le quotidien des habitants du secteur. Sur le logement, là aussi, la semaine dernière, la Métropole a expliqué que dans son plan local de l'habitat, il allait y avoir des milliers de logements construits, quatre mille si je ne m'abuse, à l'horizon 2027-2028. Ça répond aux besoins, puisque sur les trois mille salariés, notre objectif est de recruter 1 500 habitants du territoire qui sont donc déjà logés et de faire venir 1 500 nouvelles familles. Sur 4 000 logements prévus dans les cinq ou six prochaines années, on pourra loger nos habitants, je crois que la question est posée. Sur la santé, c'est un sujet que vous avez apporté ici qui n'a jamais été apporté avant, nous pourrions regarder, mais globalement partout en France, on sait qu'il y a un problème d'accès à la santé. Je ne veux pas faire un dessin dans la salle, tout le monde est bien informé à Fos comme ailleurs.

En tout cas, CARBON sur ce point ne pourra pas grand-chose. En l'occurrence sur les mobilités, là aussi, nous avons été très clairs la semaine dernière. Nous attendons aussi

un certain nombre d'éléments à la fois sur le report modal puisqu'on fait le pari de se déplacer autrement qu'en voiture dans la zone, mais on va aussi accompagner le Maire de Fos, les collectivités et nous en discussions encore avec le sous-préfet et même avec la région pour aller chercher les financements sur les enjeux routiers. Là aussi, on vous expliquera tout à l'heure ce que l'on a retenu sur les enjeux de mobilité à la fois sur les parts modales, mais aussi sur les enjeux routiers qui doivent être raisonnables. C'est important de répondre, je trouve que, quelque part, ce tableau et cette façon de l'exprimer desservent les causes que vous portez et qu'on a entendu par ailleurs. Il me semblait important de répondre.

Deuxième diapositive sur les alternatives, soyons très clairs, LyondellBasell, cela fait un moment que l'on en parle, ça revient à chaque réunion, le propriétaire ne veut pas vendre. À un moment, on ne va pas faire une expropriation, parce que cela prend cinq ou six ans, alors que nous voulons sortir nos panneaux en 2026. Si nous nous installons là-bas et que notre port à containers est au grand port, les soixante-six camions vont traverser les zones d'habitat. Là, où nous nous installons, ce n'est pas le cas. Un autre argument s'il en fallait encore.

Le report du projet, vous l'avez compris, n'est pas envisageable pour CARBON pour la simple et bonne raison qu'il faut sortir des panneaux en 2026, sinon tout le marché européen du photovoltaïque va voir s'installer des panneaux chinois plutôt que nos panneaux fabriqués à Fos, ça me paraît assez simple à comprendre. L'enjeu de souveraineté énergétique, le risque et l'ambition des fondateurs et de toute l'équipe de CARBON font qu'évidemment nous n'abandonnons pas le projet. Merci.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

On reprend le rythme de la réunion. M. COPPEY, France Nature Environnement, qui est le deuxième intervenant de ce début de réunion a la parole pour sa présentation. Nous ferons une synthèse pour ensuite passer au débat avec la salle.

### **Monsieur Stéphane COPPEY**

Pour nous, CARBON, une mauvaise localisation. En contradiction avec l'objectif zéro artificialisation nette, alors qu'il existe à minima 250 hectares de friche industrielle sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, dont les sites, excusez-moi madame, de LyondellBasell

et Gazel. Nous ne sommes pas responsables des déficiences, je dirais, des industriels, grands groupes industriels et de l'État en ce qui concerne la maîtrise des friches industrielles. On se réfère à ce qu'est le SRADDET aujourd'hui et tous les documents d'urbanisme qui régissent ces questions. Un site éloigné, vingt à cinquante kilomètres des principales zones d'habitat, de nombreux salariés annoncés, trente à quatre-vingt-dix minutes de trajet à multiplier par deux et des difficultés d'embauche prévisibles. C'est un argument que nous ne sortirons pas sans doute pour ce qui est des projets à venir qu'on étudiera malheureusement dans les semaines qui vont venir. Nous sommes en train de parler, je le rappelle de 3 000 salariés, de 900 personnes en permanence sur le site, y compris en période de travaux.

Cela nous paraît tout à fait déraisonnable, avec un impact assez colossal sur le plan énergétique et pollution de cet éloignement de la population. Ce n'est pas un endroit pour aller loger un grand nombre de salariés tout simplement. Un bilan écologique catastrophique, si on doit y ajouter des routes supplémentaires. C'est l'argument, je dirais, qu'on veut absolument défendre par rapport à tous ceux ici qui disent qu'une usine supplémentaire entraînera de nouvelles routes. Non, certainement pas. C'est une idiotie de raisonner de cette manière-là, je le dis tranquillement. Plus de routes, c'est plus de voitures, mais si justement on évite de créer des besoins supplémentaires à des endroits qui sont absolument mal choisis pour ça, nous verrons ensuite les dispositions qui sont prises pour essayer de comprendre. Nous n'avons pas besoin de routes supplémentaires, je suis désolé, messieurs les maires. Je suis à Fos en ce moment au moins deux fois par semaine. On connaît les conditions de circulations ainsi que les conditions de transports en commun, deux heures pour arriver et deux heures pour repartir en transport en commun. Pourquoi ? Parce que vous n'avez rien en transport en commun. Vous ne vous êtes jamais battus. Toute la zone a été construite depuis cinquante ans sur la base de l'utilisation de la voiture particulière. Il est peut-être temps de changer de paradigme.

Donc un étalement bienvenu des horaires d'embauche, on salue quand même l'effort qui est fait de ce point de vue-là, qui impacte peu le trafic routier en heures de pointe, en tout cas c'est ce que madame vous avez essayé de nous démontrer lors des séances précédentes.

Donc argument de plus si on en croit en tout cas vos démonstrations ne nécessitent pas de route supplémentaire, puisqu'on évite justement de charger les infrastructures en

heures de pointe. Même si ce projet devait se faire à cet endroit-là, ça n'est absolument pas un argument pour demander des routes supplémentaires sur cette zone.

Deuxième chose, un accès innovant par navette fluviomaritime, très bien, bravo à vos services, bravo aux services de l'État qui ont travaillé ce sujet. Là encore une fois une fragilité, on le sait, je suis un spécialiste des transports collectifs, on arrivera à capter 20 ou 30 % effectivement des gens par des navettes fluviomaritimes, à supposer qu'on ait bien un service ferroviaire fiable de cadence à la demi-heure, est-ce que vous vous êtes un jour battus pour l'avoir, je n'ai pas souvenir d'avoir entendu ce type de combat de votre part.

Je termine par la participation, une dynamique de zones pour l'accès à vélo, en car et en covoiturage, c'est pareil, nous avons des travaux qui sont effectués sous l'égide entre autres du Grand port maritime de Marseille pour essayer de faire avancer ces questions. Il faut dire qu'elles avancent quand même à pas très mesurés, c'est-à-dire que toutes les propositions qui ont été faites par les associations, nous ne les voyons pas trop avancer sur le vélo, j'ai dit ce que je pensais des cars tout à l'heure, pour le covoiturage nous ne voyons pas trop avancer le projet de la Fossette. Oui des idées, mais on est très, très loin du compte aujourd'hui. Notre démonstration, c'est clair, c'est peut-être un bon projet, mais certainement pas là.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Avant de donner la parole à la salle, je vous rappelle qu'une réponse était prévue par CARBON. C'était le principe qui avait été arrêté. CARBON va répondre. Après, il y a une synthèse très rapide de tout ce qui a été dit dans la concertation en cinq minutes et ensuite nous avons une heure de débat avec la salle. Vous aurez tous la parole.

### **Madame Émilie CHALAS**

Je ne rentrerai pas dans des querelles politiques, je laisse les élus et ceux qui font de la politique en faire. Je vous réponds du point de vue de CARBON et de ce qu'on a vu dans les deux slides. Il y a la parole et le commentaire, mais il y a surtout ce qui est écrit, nous paraît assez mesuré. Il y a deux réponses simplement qu'on voulait faire, la première c'est

sur le ZAN, le « zéro artificialisation nette ». À partir du moment où la zone était ciblée comme industrielle depuis des années par le GPMM et dans les documents d'urbanisme, il n'entre pas dans l'équation du ZAN. Donc, ce n'est pas un sujet en réalité.

Deuxième élément sur le site éloigné. Je n'ai pas compris, mais il va falloir m'expliquer parce que si vous trouvez qu'il est éloigné des habitants, alors que c'est quand même un site Seveso seuil haut, que l'on va sécuriser évidemment, mais quand même, je ne vois pas comment... Cela veut dire que vous voulez qu'on le mette dans les zones habitées ? Personnellement, je suis contre.

Quand vous dites, éloigné des zones d'habitat, cela veut dire que l'inverse voudrait que vous vouliez le rapprocher des zones d'habitat ? Je ne suis pas totalement favorable à cela. Voilà les deux remarques que je voulais faire sur les présentations.

Sur la deuxième diapositive, on est plutôt d'accord. Effectivement, on va essayer de pousser les collectivités sur les transports en commun, sur les parts multimodales, sur les pistes cyclables et on aura notre propre feuille de route sur le plan de déplacements de l'entreprise. Merci.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

On a posé ces deux alternatives. Je vais faire la synthèse moi-même très rapidement de ce que vous avez dit qu'on a validé globalement. Nous allons faire la synthèse des avis exprimés et ensuite on vous donnera la parole.

Tout d'abord, la concertation en chiffres pour vous donner les éléments aujourd'hui.

### **Madame Ana MYLONAS**

Merci beaucoup. Rapidement, la constatation en chiffres. Vous avez très nombreux à participer au temps d'échanges, donc aux six réunions publiques avec les quatre thématiques. Il y a eu environ 500 participations, sans celle de ce soir, où nous comptons à peu près 150 participations. Il y a eu également trois débats mobiles durant lesquels cent personnes ont été mobilisées grâce notamment à des questionnaires et aux supports de la concertation. Concernant le site de la concertation, il y a eu plus de 6 300 visites sur le site, dont 49 contributions, 29 questions, 24 avis et 3 suggestions. En revanche, les registres qui ont été déposés dans les mairies n'ont enregistré aucune contribution.

Très rapidement la concertation carbone a représenté plus de 300 exemplaires du dossier de concertation que vous avez pu trouver à l'entrée des temps d'échanges à chacune des réunions publiques. C'est également 2 000 exemplaires de synthèse de la concertation et 150 affiches. Merci beaucoup.

## **Monsieur Renaud DUPUY**

Cette grande participation, que ce soit en réunion et tout cela, nous a amenés à faire une petite synthèse de ce qui a été dit. Concernant le rôle de la concertation, vous vous êtes interrogés sur la portée de la concertation, à quoi ça sert réellement ? Pourquoi fait-on une concertation si tout le monde est déjà d'accord ? On s'aperçoit que tout le monde n'est pas tout à fait d'accord aujourd'hui. Il y a eu des demandes de prolongation de la concertation. Cette semaine de concertation, c'est trop court. Et la concertation avance à un rythme très rapide, donc c'est pour cela qu'il faut la prolonger. Avec un intérêt quand même fort, on voit la participation sur la démarche de concertation.

Concernant l'opportunité du projet, ce qui a été dit, c'est un réel consensus sur l'importance de gagner en indépendance énergétique, vous avez quelques verbatim.

Ce projet est crucial pour l'indépendance. Un intérêt pour un projet au service de la transition énergétique, mais une proposition quand même de site alternatif qui a été refaite tout à l'heure par les associations d'une manière assez claire.

Concernant le fonctionnement de la giga-usine, sur les questions sur l'origine et l'acheminement des matériaux, il y a eu beaucoup de questions. Émilie a répondu tout à l'heure. C'est encore une question qui est revenue, mais c'est une question qui reste. Comment sont acheminées les matières premières ? Les chiffres annoncés pour une augmentation du nombre de camions, la matière première est-elle transformée sur place ? Il y a eu toute une série de questions sur l'origine de cela.

Des remarques fortes sur la concertation énergétique, fortes, régulières. Quelle est la consommation énergétique du projet ? Cela doit impliquer des dispositions particulières du côté des RTE. Il y a une question sur l'approvisionnement énergétique de l'usine de panneaux photovoltaïques qui pourrait utiliser l'énergie solaire pour faire fonctionner son usine. C'est-à-dire en dehors de produire des panneaux, elle pourrait installer une ferme photovoltaïque qui permettrait...

Des demandes de précision sur la consommation et la gestion d'eau. Où va-t-on la trouver ? Comment sera-t-elle traitée ? Des questions qui ont été largement abordées lors de la réunion impact sur les rejets. Nous aimerions connaître les effets cumulés des rejets dans l'atmosphère des projets GraviHy et H2V, il y a eu des éléments de réponse apportés, mais c'est une question. Et vous consommez beaucoup de produits toxiques, comme l'ammoniac, qui seront filtrés et collectés, mais qu'en sera-t-il des nettoyages ? Il y a un certain nombre de questions là-dessus.

Des questions aussi sur le classement Seveso seuil haut. Il y a beaucoup de sites Seveso seuil haut, pas assez de contrôles de la DREAL. Qu'est-ce qu'il nous garantit que l'usine sera contrôlée régulièrement ? C'est moins sur l'interrogation, ce sont des verbatim prononcés dans la concertation, on a pris quelques éléments pour illustrer les propos. Ce ne sont pas nos propres propos.

Concernant l'emploi et la formation, beaucoup d'attentes. Une attente de création d'emploi sur le bassin de vie qui va permettre beaucoup d'emplois directs et indirects, optimiser les savoir-faire et donc dynamiser. Là, une attente forte. Il y a des questions sur l'organisation du recrutement, à la fois en phase travaux et en phase d'exploitation.

Comment comptez-vous recruter 3 000 salariés sur la zone sachant que d'autres industries connaissent des grandes pénuries de main-d'œuvre, c'est une question qui a été posée. Durant la phase travaux et exploitation, allez-vous avoir recours à des entreprises locales ou à des entreprises venant d'ailleurs ? Il y a un certain nombre de questions, il y a déjà des réponses qui ont été amenées. CARBON y reviendra dans les engagements, mais c'était pour vous situer un petit peu l'état des questions.

Des questions sur la formation et l'alternance. Pour faire fonctionner, il faut du personnel qualifié, est-ce que le territoire peut répondre à ces ambitions ?

La mission locale en lien avec les projets se réjouit de voir ce type de projets sur le territoire, mais est-ce que vous développerez de l'alternance dans le cadre de l'entreprise, c'est une question qui a été posée, de premières réponses ont été apportées ?

Des attentes sur la capacité d'accueil des nouveaux salariés. On vient d'en parler de manière assez claire.

Concernant l'intégration du projet dans son environnement, des craintes concernant les impacts. Nous souhaitons avoir accès aux études faune, flore, la zone humide. Pourriez-

vous nous communiquer les mesures compensatoires mises en place ? Nous avons déjà parlé de biodiversité, mais il y a eu des questions qui ont été posées.

Un débat qui a fait l'objet de la dernière réunion sur le trafic et la circulation. J'habite à douze kilomètres, j'ai mis 45 minutes, comment imaginez-vous 3 000 salariés plus tous les matins et tous les soirs ? Comment les salariés vont-ils venir à l'usine ? Voiture individuelle ? Est-ce que c'est possible ? Est-ce que ce n'est pas possible ? Il y a eu toute une question et un débat qui nous a largement animés. On a vu qu'il avait recommencé ce soir. C'est un des débats centraux de la concertation.

En regard des attentes fortes en matière d'accès, il y a des autorités compétentes qui se mettent autour de la table et s'accordent pour que le projet de route pour faciliter les déplacements sur la zone. Se déplacer ici est devenu impossible. Donc une attente quand même d'actions dans ce cadre-là.

En gros, vous avez eu les positions exprimées par les associations, vous avez eu les réponses de CARBON, vous avez eu tout ce qu'il s'est dit dans la concertation. Maintenant vous allez avoir la parole pour compléter et avancer.

À la demande des garants, je voudrais que vous interveniez notamment sur trois grands thèmes, que vous les intégriez sur l'opportunité du projet, bien sûr, parce que c'est l'objet de la concertation, donc c'est une question sur laquelle oui ou non, opportunité. La deuxième porte sur le fonctionnement un petit peu de la concertation telle qu'elle était pour nous donner votre avis. Et le dernier qui est essentiel et qu'on n'a jamais abordé, c'est qu'il y aura obligatoirement une concertation continue du projet jusqu'à l'enquête publique, à savoir, qu'est-ce que vous attendez de cette concertation continue ? Ce sont des thèmes que je vous donne, mais nous n'êtes pas forcés de vous exprimer que là-dessus bien évidemment. La parole est ouverte et notamment sur cette réunion de synthèse.

### **Monsieur Bernard NICOLINI**

Il n'est pas question de revenir sur l'exposé qu'ont réalisé les deux associations. Elles ont fait leur exposé, on l'a entendu !

### **Monsieur Renaud DUPUY**

On est bien d'accord. Maintenant on ouvre le débat, la question est posée.

**Monsieur Christophe CLARET**

Bonjour à toutes et à tous. Je suis le Secrétaire Général des ouvriers dockers du Golfe de Fos et aussi citoyen et chasseur à temps perdu sur ces terrains-là où il y a beaucoup de lapins et il va y avoir l'écocide, je tenais à le préciser. Je suis obligé de faire une parenthèse. On se respecte les uns les autres, les idiots, je ne sais pas de quel côté de la barrière ils sont. Donc on se respecte, si on vient à ne pas nous respecter, on ne va plus respecter nous non plus ceux qui nous parlent ainsi. C'est une clarification. On préfère que le projet CARBON se fasse dans la zone industrielle de Fos qu'ailleurs en France et bien entendu que ça ne se fasse pas à l'étranger, en Italie, en Espagne ou ailleurs ou bien entendu toutes ces questions-là sont peut-être secondaires au niveau de l'écologie ou autres. Bien entendu, on est opposés quelque part au zéro artificialisation nette, ce qui voudrait dire qu'on ne pourra plus se développer en France à un moment donné. Et on ne peut pas être, excusez-moi du terme, le « bronze cul de l'Europe » avec des marinas et des bateaux de luxe. Il nous faut aussi de l'industrie un peu plus blanche pour nos enfants et ainsi de suite.

On ne peut pas opposer tout le report modal et dire que la route est contre le train, le train contre la route et le fleuve contre je ne sais pas quoi. Nous disons qu'il faut porter les trois modes de report modal, le train, la route et le fleuve. Il faut que ce soit les trois complémentaires.

M. le sous-préfet l'a déjà expliqué et on va dans son sens, ce n'est pas CARBON qui fait qu'il faut faire des routes, c'est qu'il faut déjà faire des routes à l'heure où on est. Si ça, on ne l'intègre pas, nous sommes pour une deux fois deux voies grand luxe du rond-point de la Fossette jusqu'à Salon.

On est pour le doublement de la RD268 pour avoir de grands accès au port, on est pour le contournement autoroutier de Port-de-Bouc où il y a plein de camions qui traversent la ville, qui coupent la ville en deux, la dangerosité, depuis plus de cinquante ans, on attend ça. Et à un moment donné, si ce n'est pas le département, la région, la Métropole ou les municipalités qui peuvent le payer, il faut que l'État sorte une loi d'exception de financement pour toutes ces infrastructures. Sans ça, ça va être la panique complète. Car il est sûr que nous ne serons jamais prêts pour 2026 ou pour 2030, ni dans les services publics de transport et ainsi de suite. On peut se faire tous les beaux schémas que l'on

veut, on n'y sera pas, puisqu'on a attendu juste cinquante ans et on n'a toujours pas le contournement autoroutier de Port-de-Bouc.

**Madame Émilie CHALAS**

Monsieur, je vous remercie de votre intervention, parce que vous avez parfaitement cerné les enjeux qui tournent autour du projet Carbon. Merci.

**Monsieur Daniel MOUTET**

Je parle au nom de l'Association de Protection du Littoral du Golfe de Fos, ADPLGF, site de concertation carbone. En tant qu'association de défense et de protection de l'environnement, nous sommes, bien entendu, pour la décarbonation des industries de la zone industrialo-portuaire. Cette zone industrielle est actuellement représentée par treize usines Seveso seuil haut qui impactent le golfe de Fos en termes de pollution atmosphérique et de santé publique.

L'association accueille d'un bon œil ces nouveaux projets représentant l'industrie du futur beaucoup moins polluante. Nous restons toutefois très attentifs sur l'envergure du projet prévoyant 3 000 emplois pour CARBON et 10 000 emplois en tenant compte de l'ensemble des projets industriels. Nous constatons actuellement que les usines en place une saturation des conditions de circulation, que ce soit au niveau de la RN568, de la RN569, de la desserte de Port Saint Louis du Rhône. L'apport de ces nouveaux emplois va multiplier les problèmes de circulation, alors que les projets de contournement de la ville de Fos, de l'aménagement de la liaison Fos-Salon ne sont toujours pas réalisés.

La DREAL nous annonce une mise en place des infrastructures à l'horizon 2035 et la mise en route de la giga-usine est prévue pour fin 2026. Il est évident que dans ces conditions, la réalisation du projet nous semble prématurée. Nous insistons particulièrement auprès de l'État pour activer le projet routier, de façon à ce que les populations locales et de transit ne subissent pas les embouteillages conséquents dus à l'augmentation du trafic induits par l'industrie. ADPLGF reste vigilante sur l'état des infrastructures immobilières, risques et de ne pas être suffisante par l'apport de la nouvelle population liée au projet. Aussi l'association souhaite interpeller l'État et les collectivités territoriales ici présentes j'espère, pour accompagner cette augmentation de population qui va créer des besoins supplémentaires en matière d'écoles, d'hôpitaux, de transports. Il ne nous paraît pas

acceptable que ces industries soient implantées sans les aménagements indispensables à notre territoire pour préserver la qualité de vie des riverains de la zone industrialoportuaire.

Nous souhaitons que l'État prenne ses responsabilités pour, dans un premier temps, faire avancer très rapidement le dossier de la déviation Martigues-Port-de-Bouc, avec le contournement de Fos et la liaison Fos-Salon et dans un second temps, l'aménagement du territoire en matière d'infrastructures liées à l'augmentation de la population. Voilà ce que je tenais à dire.

Par contre, j'ai une petite réponse à faire. Tout à l'heure, je me suis senti beaucoup attaqué en tant qu'association fosséenne, alors que FNE n'est jamais venu défendre, se prononcer contre l'incinérateur de la communauté urbaine de Marseille. Merci à FNE pour la défense de l'incinérateur. Merci ! C'est pour ça que je le dis à M. COPPEY. Pourquoi je suis contre FNE ? Ne rigole pas, ce n'est pas la peine. Merci.

### **Madame Émilie CHALAS**

Sur la circulation, croyez bien M. MOUTET et les choses ont été très claires la semaine dernière, CARBON fera partie des acteurs à vos côtés qui vont aller chercher et solliciter les acteurs publics compétents, l'État, les collectivités, parce que nous sommes très conscients qu'il y a un enjeu sur les voiries. Celles-ci doivent être bien dimensionnées pour que le territoire vive mieux. Là-dessus, on sera avec vous.

Une petite nuance, vous jugez du coup le projet prématuré. Les enjeux économiques et de transition énergétique nécessitent qu'on aille vite.

Ce que je vous propose plutôt pour que l'on trouve un terrain d'entente, c'est de dire qu'on ne recule pas l'échéance du projet, parce que c'est un enjeu de souveraineté énergétique très fort, mais que parallèlement à ça, on se mette tout de suite au travail à mettre la pression là où il faut pour que les choses avancent sur la question des voiries. Merci.

### **Monsieur Christian MARQUIS**

D'abord une première remarque très rapide sur la forme. Je pense que ce serait bien que la salle et en particulier les personnes qui sont élues, les premiers magistrats de certaines villes respectent la démocratie et n'interpellent pas systématiquement de la salle les

personnes qui interviennent et qui essaient de s'exprimer. Je pense que ce serait bien. La démocratie est de savoir écouter les autres.

**Monsieur Renaud DUPUY**

Jusqu'à maintenant, le débat a été parfaitement clair. Le débat va rester clair et on va rester comme ça, et tout va bien se passer. On se respecte comme on l'a dit, voilà. On ne remet pas une pièce dans la machine pour relancer la polémique. On va au débat et aux questions, s'il vous plaît. Merci.

**Monsieur Christian MARQUIS**

Le but n'était pas de relancer la polémique, mais de les faire cesser. Deuxième point. Mme CHALAS, rassurez-vous, on ne peut pousser personne dans les orties et surtout pas les mémés. Sans revenir sur la présentation, je vais quand même revenir... On est d'accord sur les profits, ce n'est pas un gros mot, vous l'avez mal pris, oui, les investisseurs veulent faire des profits. Vous l'avez très mal pris, vous avez considéré ça comme une critique. Non, c'est une réalité et vous l'avez confirmé.

Sur la concurrence avec la Chine, on ne va pas y revenir, par contre, en ce qui concerne l'indépendance énergétique et la décarbonation, on n'a pas dit que l'opportunité du projet était à remettre en cause. On dit simplement que ce n'est pas démontré à cause des importations. Et je vais rapidement rappeler la nature des importations. Dans votre dossier, c'est important de se reporter à ce qui est écrit, plutôt à ce qui est dit. Environ 160 000 tonnes de verres solaires, provenance potentielle Europe, Turquie, Canada, États-Unis, Inde et Chine. Il me semble que le verre solaire, mais je ne suis pas un spécialiste est un produit manufacturé. Environ 22 000 tonnes d'aluminium provenance Europe-Asie, environ 22 000 tonnes de gaz liquide, provenance non précisée. Environ 19 000 tonnes de produits chimiques, provenance non précisée, mais ce n'est pas de France. 14 à 15 000 tonnes de polysilicium, provenance potentielle Allemagne, Norvège, États-Unis, Corée du Sud, Malaisie. Environ 13 000 tonnes, soit 33 millions de mètres carrés de polymère, provenance potentielle Italie, Allemagne, France, Chine. Dans ces conditions, madame, je doute que l'on puisse affirmer que ce projet va permettre une forme de décarbonation, parce qu'évidemment toutes ces importations impactent la production de carbone, de gaz à effet de CO2 et bien malin, sauf si vous avez mené l'étude, mais j'en

doute, bien malin qui peut comparer l'importation de matières premières avec l'importation de produits finis, des produits finis que seraient les panneaux solaires fabriqués en Chine.

Cela ne remet pas en cause la nécessité de concurrencer la Chine, c'est un autre point de vue. C'est ce que nous avons essayé de distinguer. On a essayé pour ne pas tout mélanger de distinguer les points de vue.

Enfin sur les deux dernières colonnes, madame, oui écocide, je persiste et je signe et le représentant de la CGT l'a confirmé, c'est un écocide, 64 hectares d'une biodiversité remarquable et je m'oppose à ce que vous avez dit quand vous avez tenté de minimiser la biodiversité, j'invite les participants à cette réunion à se reporter à la page 47 du projet, milieu naturel, ce n'est pas en jaune ou en orange, c'est en rouge. Impact majeur sur une échelle de 1 à 6, l'impact majeur, c'est le numéro 6, milieu naturel majeur, faune impact majeur, flore impact majeur.

Enfin, un dernier point en ce qui concerne les routes. J'ai envie de dire, ce n'est pas le débat du moment, parce que de toute façon, d'ici 2026, que vous soyez pour les routes ou pour les trains, ou pour les deux, vous n'aurez ni les uns, ni les autres. Par contre, si on laisse passer le projet Carbon, on aura toutes les nuisances, sans la logistique qui va avec et sans les infrastructures. Et c'est ça l'enjeu de ce soir. Ce n'est pas de laisser miroiter des routes qui ne seront peut-être jamais construites ou des trains pour lesquels il va falloir se battre, non, c'est de dire, le projet carbone en 2026, on ne sera pas prêt.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Merci, on avait compris, vous l'avez déjà dit tout à l'heure. Maintenant, il y a trois éléments de réponse. Sur la partie exportation, je pense qu'on y a déjà répondu à toutes les réunions, on le reprend quand même là-dessus et sur les autres questions et après on passe la parole à quelqu'un d'autre qui est M. MEUNIER.

### **Madame Émilie CHALAS**

Vous avez raison. J'invite toute la salle et ceux qui ont des questions ou qui s'interrogent à lire le dossier de concertation, parce qu'il y a beaucoup d'informations. Et vous avez raison, Monsieur, et dans ce paragraphe on précise d'où peuvent venir potentiellement ces matières premières. On voulait être exhaustifs sur les pays qui étaient producteurs de

ces matières premières. Cela ne veut pas dire qu'on va acheter le polysilicium partout dans le monde. Cela veut dire, voilà où est-ce qu'on en produit ? Et ça vaut pour toutes les matières que vous avez citées. Vous faites la démonstration vous-mêmes, CARBON ne se satisfera pas de cela. CARBON va créer des partenariats et lancer la filière solaire en France et en Europe pour que ces matières premières finies ou non, peu importe, c'est un débat technique, se fassent en France et en Europe. Donc vous faites notre démonstration, et là-dessus, on ne peut être que d'accord.

Je ne reprendrais pas le terme d'écocide que je trouve vraiment très injuste et idéologique. Vous faites semblant de ne pas comprendre. Pardonnez-moi, mais je vous le dis, vous mélangez le tableau qui classe de rouge à jaune en passant par vert, etc. de notre dossier de consultation et la cartographie du GPMM qui a été... Oui, mais c'est celle-ci que je citais, M., vous faites semblant de ne pas comprendre. Je ne veux pas laisser la salle croire que nous avons fait une erreur.

Dans le tableau, à l'échelle locale et pour CARBON, nous estimons qu'il y a quand même des enjeux de biodiversité, c'est pour cela qu'on les classe en rouge. Dans la cartographie du GPMM à l'échelle des 10 000 hectares du grand port, ils considèrent que c'est jaune avec un moindre enjeu que le reste des 5 000 hectares. Merci de ne pas induire le public qui est là ce soir et qui nous écoute en erreur sur ce dont on parle. Et enfin Monsieur, là aussi, vous le savez... Ça laisse croire des choses qui sont fausses. On ne va pas artificialiser 62 hectares, je ne peux pas vous laisser dire ça, ça fait cinq réunions que vous êtes là et vous le savez. Là aussi, c'est écrit dans le dossier. On va artificialiser 54 % des 62 hectares, ce qui veut dire que les 46 % restants vont être évités et vont être maintenus en l'état de biodiversité. Monsieur, je ne peux pas vous laisser faire croire aux gens qui sont là aujourd'hui qu'on va artificialiser les 62 hectares. C'est mensonger. Merci.

### **Monsieur Romuald MEUNIER**

Merci. Bonsoir, mesdames, bonsoir, messieurs. Je suis Romuald MEUNIER, je suis Président d'une association fosséenne qui s'appelle MCTB Golfe de Fos environnement. Nous n'avons pas su nous départager dans ce qu'il fallait considérer de ce projet. Sans doute nous faisons partie de tous ces idiots qui pensent qu'il faut faire des aménagements routiers pour permettre aux marchandises d'entrer et sortir du port. Sans doute nous espérons que les aménagements routiers viendront apporter dans le confort de la

population qui vit à proximité des industries, cette population est en droit de vivre correctement et d'espérer que les infrastructures routières, comme tout un tas d'autres infrastructures, soient améliorées pour le besoin de tous. Alors là où nous n'avons pas pu nous départager, c'est qu'on estime que le projet est a priori bien ficelé. Il semble faire en sorte de limiter au maximum les impacts qu'ils pourraient induire tant pour les trafics routiers d'entrées et sorties de marchandises que pour tout le reste du projet.

Par contre, là où d'autres n'avaient pas le même avis que certains dans l'association, c'est qu'effectivement notre territoire ne semble pas prêt à accepter ou à recevoir, pas accepter, mais plutôt recevoir un tel projet dans le sens où évidemment, comme certains l'ont dit avant moi, il y a quand même à considérer 3 000 emplois directs, les emplois indirects qui vont forcément circuler, qui ont besoin d'habiter, donc en tout cas il faut gérer cette mobilité. Et c'est là où on n'arrive pas à se départager, c'est que si le projet et le porteur de projets ont, a priori, bien pensé leur projet, les éléments qui empêcheraient ce projet d'arriver sur le territoire ne dépendent pas de la décision du porteur de projet. Ces éléments dépendent de toutes les instances administratives qui nous gouvernent et en l'occurrence ce sont à elles à se mettre d'accord et à trouver les solutions le plus rapidement possible pour accueillir ce projet.

Il ne s'agit pas de faire de nouvelles routes pour ce projet et d'ailleurs il ne s'agit pas de nouvelles routes, mais d'aménagement de celles qui sont existantes pour absorber les trafics actuels. Donc il ne s'agit pas de choses nouvelles, mais en tout cas, encore une fois, d'aménagement. Et c'est donc, je répète, aux instances qui nous dirigent de trouver les solutions. Et nous souhaitons que ces solutions ou en tout cas une partie de ces solutions voient le jour et soient affirmées très nettement avant l'enquête publique du projet si l'étude du projet doit se poursuivre.

Voilà notre point de vue. En tout cas, vous l'avez compris, nous ne sommes pas adhérents du FNE et nous ne serons pas adhérents du FNE parce que nous estimons qu'il est nécessaire d'accompagner notre avenir et nous n'envisageons pas de laver notre linge à la main, ni même de pédaler à la dynamo pour faire de l'électricité. Merci.

### **Madame Émilie CHALAS**

Très simplement, sur les enjeux routiers et de mobilité, on partage le constat, on partage l'ambition de mobilité les collectivités et l'État, je ne vais pas rallonger là-dessus.

**Madame Élise LE DELAIZIR**

Bonjour, Élise LE DELAIZIR, chef de projets photovoltaïque et éolien en Occitanie. J'avais une question et une remarque à formuler par rapport à la synthèse qui était présentée. Ma question était par rapport aux modalités de la concertation continue, savoir ce qui était envisagé par le porteur de projets, s'il y aurait un comité de suivi ou des groupes de travail ou même des permanences publiques et des ateliers thématiques qui étaient en train d'être étudiés et également une question par rapport aux liens maintenus avec la population après cette concertation préalable. Si les élus notamment des communes concernées par le projet limitrophe avaient la possibilité d'informer les personnes qui étaient présentes ce soir qui ont leur propre point de vue à ce stade sur le projet. Mais le projet peut évoluer, voilà, pour pouvoir maintenir une bonne information complète de la part des participants. En ce qui concerne ma remarque, je voulais saluer l'opportunité de développer un projet en France. C'est vrai qu'on regrette toujours un petit peu pour la filière photovoltaïque qu'il n'y ait pas de producteur en France ou en Europe. On suivra de près en tout cas les avancées de ce projet et on souhaite bon courage aux porteurs de projets pour la suite du développement et de l'instruction. Merci.

**Madame Émilie CHALAS**

Merci de votre témoignage. Sur les modalités de concertation continue, en fait comme le disait Renaud en introduction de l'ouverture des discussions avec la salle, vous avez cité des permanences publiques, des ateliers, vous estimez, de votre expérience ou de votre regard citoyen, que ce sont les bons formats. Aujourd'hui, on n'a pas finalisé les modalités de la concertation continue. On sait qu'on va la construire, on est en train d'en discuter avec les garants, mais ce qu'avait ouvert Renaud sur la discussion, c'était de savoir quelle modalité vous attendez. Vous avez cité ces deux objets, permanence publique et atelier, je vous retourne la question, est-ce que vous pensez que ce sont de bons moyens pour faire continuer à vivre le débat ?

**Monsieur Philippe QUEVREMONT**

Une précision, quelle modalité et quel sujet ?

## **Madame Élise LE DELAIZIR**

C'est toujours complexe de répondre à cette question, parce que chaque projet est très différent. Sur le format des ateliers, la complexité est qu'il y a beaucoup de participants, mais c'est difficile à animer. Donc ça dépend du nombre de personnes qui peuvent être mobilisées pour le projet. Après, c'est vrai qu'animer des ateliers de façon régulière, ça peut permettre de répondre à certaines problématiques ou en tout cas de les creuser. Ce que j'ai pu constater sur certains projets, c'était que la mise en place de comité de suivi avec des représentants des principales parties prenantes avait un intérêt. Après, la difficulté, c'est que la population n'a pas forcément de visibilité sur ces échanges-là. En complément, c'est vrai que la tenue de permanences publiques régulières a un intérêt et là-dessus les élus sont essentiels pour pouvoir relier le message, sinon on se retrouve avec des permanences publiques qui sont très peu fréquentées. De garder les contacts de tout le monde et petit à petit d'informer le changement à ces populations est un peu le grand enjeu finalement, au-delà des dispositifs qu'on peut mettre en place, c'est vraiment le relais qui peut des fois pêcher un petit peu, on va dire.

## **Madame Jacqueline BETON**

Je voudrais revenir sur ce projet de Carbon. J'ai suivi toutes les concertations, c'est un beau projet qu'on nous a présenté. Je suis très surprise que pour trois lapins et deux plantes qui sont sur le terrain, on va éviter de faire un projet comme ça. Mais par contre, là où je voudrais dire deux mots, c'est que j'ai entendu ces associations qui luttent contre les lapins et les plantes, qui ne se battent pas contre les fumées de Fos et la pollution qu'on respire, mais par contre pour deux lapins et deux tulipes, oui. Alors qu'on nous présente une usine qui est propre, qui a peut-être 3 000 emplois, qui aura peut-être des camions et des voitures sur la route, mais bon, j'estime qu'en 2024, avec tous les taux de chômage qui existent et les gens malheureusement qui ont de la peine à finir le mois, on ne peut pas refuser des emplois à Fos. Alors vous choisissez entre la pollution et les usines propres. C'est tout ce que j'avais à dire.

## **Monsieur René CLARET**

Ma contribution en tant que membre du MNLE13, mouvement national de lutte pour l'environnement, et aussi adhérent à NACICA, nature citoyenneté Camargue Crau Alpilles.

On peut vouloir le développement économique et industriel de son pays, on peut miser sur la croissance, sur les créations d'emploi, sur l'indépendance énergétique, mais dans le même temps, on doit s'interroger sur le prix à payer pour cela en matière de social, de bien-être, de qualité de vie et d'environnement, notamment dans des zones qui sont déjà fortement industrialisées et où l'on décide à la va-vite une sur industrialisation. Quatre entreprises se bousculent au portillon pour venir faire grossir encore la zone industrialo-portuaire de Fos. Les temps de concertation préalable qui ne sont que de six semaines environ font que les concertations sont menées tambour battant et ce n'est pas fini. Le bon sens voudrait qu'on accordât beaucoup plus de temps à la réflexion. Trop de flous, trop de zones d'ombre demeurent. Et le vaste public est très mal informé, on peut mieux faire en matière d'information des gens qui sont directement concernés parce qu'ils habitent là à proximité de ces sites Seveso, enfin de ces lieux où il ne fait pas toujours bon vivre.

Pourtant, les impacts négatifs pourraient être gravissimes pour notre santé, pour nos terres, pour notre eau, pour notre air. Dans ce secteur ouest de l'étang de Berre, les dommages causés par l'industrie et le commerce sont dans la démesure la plus totale. Combien de sites totalement ravagés ? Et le même triste constat peut être fait pour la qualité des sols. L'entreprise CARBON qui s'implanterait sur 60 hectares aurait un bâti de 30 hectares édifié sur une levée de terre de 2,50 mètres de hauteur. Encore 30 hectares de biodiversité totalement ruinés, plus les dommages collatéraux pour les 30 hectares voisins, même si on essaye de nous rassurer sur leur devenir à ces 30 hectares voisins.

Tout ça dans ce trésor patrimonial unique en Europe, le delta fossile de la Durance. Je vous rappelle que l'Europe avait classé comme site à protéger en deuxième position La Crau et puis le delta jusqu'à la mer.

CARBON aurait aussi besoin de beaucoup d'eau venue du Rhône, avec le canal d'Arles à Bouc. A-t-on réalisé que le Rhône aura de moins en moins d'eau dans les années à venir ? Il faudrait aussi à CARBON beaucoup d'eau aussi puisée dans la nappe phréatique de Crau. Mais celle-ci n'est pas inépuisable non plus et on peut être très pessimiste.

Pour ce qui concerne l'air que l'on respire, le simple fait que CARBON annonce des rejets gazeux dans l'atmosphère d'une température de 25 degrés, quelle que soit la saison, cela ne peut que nous inquiéter aussi. Après l'écocide, le climatocide ou le climaticide.

Nous avons de multiples raisons d'être inquiets. Ouest Provence est déjà saturée. Veut-on une sur saturation ? Le taux de cancers est le plus élevé dans toute la région PACA, ici. Avec l'arrivée en avalanche de tous ces nouveaux projets, on voit bien qu'on s'engage un peu plus tête baissée dans une logique libérale qui ne nous libère pas vraiment.

Pour réaliser tout ça afin de décarboner, on va carboner à pleins tubes, au moins jusqu'en 2030, peut-être au-delà. C'est-à-dire qu'on va ajouter du sinistre au sinistre. Il est urgent de bâtir un nouvel hôpital public tout près de tous ces sites Seveso, urgent aussi de renforcer l'hôpital de Martigues, parce qu'il en a besoin.

Il a besoin de moyens, il a besoin de personnel. Il faut aussi amener des lignes de voies ferrées pour faire baisser considérablement le trafic routier si polluant. Il faut accorder une protection totale aux quelques rares sites d'espaces naturels qui existent encore au lieu de vouloir les pilonner çà et là. Ce qui importe d'abord, c'est le bien-être des populations du secteur, le bien-être des travailleurs et de leurs familles. Ils ont grand besoin d'un cadre de vie vivable.

J'appelle donc à la raison, à la sagesse, au bon sens et à une réflexion plus longue. Merci.

### **Madame Émilie CHALAS**

Sur l'ensemble des propos, je vais juste relever deux points et en appeler, moi aussi, à la mesure et à la sagesse.

En fait, M., comme vous, CARBON et je crois pouvoir le dire, l'État dans les territoires, les élus locaux recherchent cet équilibre, tout comme vous. Comment on crée de l'emploi ? Comment on va chercher de la souveraineté ? Et comment on préserve notre espace naturel et le climat ? Cet équilibre-là, tout le monde le recherche. Le sujet est de savoir où on met le curseur. Et je pense qu'on ne le met pas au même endroit. Le deuxième point sur lequel je voulais revenir et là encore, c'est plutôt vis-à-vis de la salle, lisez le dossier de concertation qui fait 90 pages. C'est un peu fastidieux, mais un petit paragraphe le soir ou au petit-déjeuner, que sais-je, sur les sujets qui vous intéressent. Pourquoi je vous dis ça ? Parce que je ne peux pas laisser dire que dans cette concertation, il y a eu des zones d'ombre. Je refuse ce commentaire. Nous avons été transparents, nous avons dit nos sujets, nous avons dit ce sur quoi nous devons progresser. Par exemple la gestion des acides fluorhydriques. Aujourd'hui dans les simulations que l'on a des études de danger, on est tout juste au seuil. Ça n'est pas satisfaisant. Nous l'avons expliqué, nous assumons

que nous devons continuer à travailler. Je ne peux pas vous laisser dire que dans ce que nous avons présenté, il y a des zones d'ombre, ça n'est pas admissible pour Carbon. Merci.

**Monsieur Patrick GRIMALDI**

Je suis élu sur la ville d'Istres avec la délégation économie industrie et développement numérique et du métropolitain. Mais auparavant, j'ai travaillé plus d'une trentaine d'années sur la zone de Fos comme cadre chez KEM ONE. J'avais en charge la partie HSE et prévention du risque majeur. J'ai été aussi un élément fondateur de l'association PIICTO qui se donnait comme objectif de relocaliser la production industrielle sur notre territoire pour une souveraineté économique de la France, avec aussi pour objectif d'anticiper la transition écologique. Donc je ne peux être qu'heureux ce soir de voir qu'enfin, sur les terrains de PIICTO on va voir arriver un industriel qui va contribuer à la transition écologique. Je ne peux être que pour ce projet. Si je prends la parole, c'est pour ne pas revenir sur les sujets environnementaux ou transports puisque beaucoup de choses ont été dites, c'est parce que je suis aussi Président de la maison de l'emploi Istres Aix Provence et qu'à ce titre, on mène une action sur la diversité, une richesse pour l'entreprise qui vise à faire la promotion des métiers industriels pour les femmes. On sait qu'on va avoir des difficultés à recruter, on a 50 % de la population qui est une population féminine. J'ai entendu aussi que CARBON avait une politique RH qui semblait être assez progressiste avec déjà la prise en compte de la RSE. Je vous encourage à venir nous solliciter, parce qu'on va pouvoir vous accompagner et on a une grande expertise sur ce sujet, de façon à lever les freins au travail des femmes dans l'industrie, parce que l'industrie, ce sont des salaires supérieurs de 30 % à ce qu'on trouve dans d'autres secteurs économiques et les femmes aussi ont droit d'avoir des emplois de qualité, à temps plein, ne pas gagner 600 ou 700 euros par mois. Je pense que ce droit, avec CARBON, c'est une opportunité qui leur ait offert. La maison de l'emploi sera à votre disposition. Merci.

**Madame Émilie CHALAS**

Il y a beaucoup de questions dans la salle, juste un commentaire, merci, Monsieur, merci pour les femmes, merci pour l'industrie, parce que ça fait partie des objectifs de CARBON, bravo.

### **Monsieur Nicolas RIPERT**

Nicolas RIPERT de la société H2R. Je suis directeur du développement solaire et je voudrais, pour commencer, féliciter l'équipe de CARBON, Mme CHALAS, les fondateurs, M. MARTIN et les autres, toute l'équipe CARBON en fait. Nous accueillons évidemment favorablement ce type d'installation. On a un vrai besoin d'accélérer, je ne vous apprend rien, Mme CHALAS, sur les installations solaires au sol. On a un nucléaire qui est à l'arrêt ou en PLS, on ne va pas se mentir. On a besoin d'énergies renouvelables. Le nouveau nucléaire, ce n'est pas avant quinze ans, on le sait. On a besoin d'accélérer et on a besoin aussi d'avoir des panneaux français, européens, pour pouvoir être fiers aussi de ce qu'on installe. Je vous apporte tout mon soutien. À titre personnel, je suis natif de Miramas et je suis fier de ce type d'installations aussi en tant que natif du coin.

### **Monsieur Stéphane COPPEY**

Merci. D'abord toutes mes excuses pour m'être emporté tout à l'heure. Je voudrais remercier René CLARET du MNLE pour son intervention. Le MNLE n'adhère pas à FNE et je me suis pourtant retrouvé énormément dans les propos qui ont été tenus. Merci aussi pour les propos sur PIICTO. On suit ce dossier depuis pas mal d'années nous aussi. L'idée quand même de PIICTO est l'économie circulaire au départ. Force est de constater qu'on n'a pas vu énormément de choses poindre en matière d'économie circulaire sur la zone PIICTO. On peut le regretter, ce n'est pas une critique ad hominem ou quoi que ce soit. Mais je ne vois pas où CARBON amène quelque chose en termes d'économie circulaire sur la zone PIICTO alors que c'était la colonne vertébrale un petit peu du projet PIICTO. Pour dire aussi qu'on n'est pas contre CARBON, je le redis clairement, vous l'avez, je pense, entendu, ce n'est pas le sujet. Le sujet est la critique par rapport à cette localisation. Je voulais quand même profiter pour dire la chose suivante. France Nature Environnement n'a jamais été favorable aux incinérateurs globalement, je le redis. Je le dis clairement, j'ai été Président en Occitanie d'une coordination qui réunissait quatre-vingts associations protection de la nature et de l'environnement.

On a bataillé contre un incinérateur. Simplement aujourd'hui quand je vois ce qu'il se passe, il est là, ce n'est sans doute pas l'équipement aujourd'hui qui pollue le plus et j'aimerais que... On est tous adhérents ici, je crois, au S3PI, donc on demandera calmement au S3PI de nous faire un bilan des différentes sources de pollution qu'on a dans ce secteur. Sachez qu'en tout cas FNE a déjà fait condamner ArcelorMittal, vous le savez, pour pollution il n'y a pas très longtemps. Il y a encore, je crois, une plainte qui est en cours, on a fait condamner KEM ONE également pour pollution. On a fait condamner des pêcheurs qui ne respectent pas les règles en vigueur au large de Fos-sur-Mer et de Port Saint Louis du Rhône. Donc on n'est pas avare de maintien de l'environnement.

Par contre, on a une usine propre, on nous dit une usine propre, j'ai entendu ce mot-là. Attention quand même, on a cité tout à l'heure, Christian Marquis notamment, un certain nombre de matières premières qui étaient utilisées, on a donné la notion de site Seveso, donc ne nous gargarisons pas trop vite quand même de cette notion de site propre. Bien sûr qu'on appelle de nos vœux le fait que ce soit effectivement propre, que ça respecte l'environnement, mais donnez-nous la preuve.

Une dernière chose dans l'intervention de René CLARET, la question de la surélévation sur deux mètres ou deux mètres cinquante de trente hectares. Je vais rapidement une multiplication, ça fait 75 000 mètres cubes. Vous allez chercher où les terres correspondantes ?

Un dernier mot sur les transports collectifs qui sont tellement bien développés en fait ici, je dois être à peu près le seul sur 150 personnes à être venu en transport ce soir, de courte, de moyenne ou de longue distance.

### **Madame Émilie CHALAS**

Deux points. D'abord sur le travail avec PIICTO, juste pour le garder en mémoire, parce qu'on travaille déjà avec PIICTO et les rencontres sont très intéressantes. Et sur l'économie circulaire typiquement on est en train de réfléchir à la possibilité d'un réseau de chaleur par exemple sur la zone, ça pourrait être intéressant, parce qu'on produit tous de la chaleur, donc ça fait partie des choses que l'on travaille sur la gestion des déchets aussi ou encore sur des sous-produits que l'on ferait venir ou qu'on traiterait sur site. On a déjà des objets et CARBON prendra toute sa place au sein de PIICTO. Sur la submersibilité et les 2,40 mètres, on ne va pas rehausser tout le terrain de 2,40 mètres. Il faut que la côte

de référence donnée à un bâtiment soit à 2,40 mètres au-dessus du niveau de la mère. Le terrain actuel se situe entre 0,80 mètre et 1,80 mètre. Donc on va remblayer pour mettre à niveau. C'est une obligation d'état compte tenu du risque de submersion par la mer. C'est tout.

On est en train de regarder et il se trouve qu'il y a des fournisseurs qui pourraient être dans la région, voire dans le département pour la fourniture de la terre. On est en train d'explorer qui pourrait nous fournir ces terres qui sont évidemment des terres propres, ça va de soi.

### **Monsieur Serge BAUDOIN**

Bonsoir, BAUDOIN Serge, adhérent à l'ADPLGF. Je voudrais revenir sur une question que j'ai posée le mois dernier au sujet de l'eau. Vous allez pomper de l'eau dans le Rhône, c'est ce qui avait été dit, je vous ai posé la question il y a trois semaines, un mois. On attend donc une baisse du niveau du Rhône, ça a été évoqué tout à l'heure. Il y a la fonte d'un glacier en Suisse qui est la principale source d'alimentation du Rhône. En 2050, il n'y aura plus de glacier et on attend une baisse du niveau du Rhône de 40 %. Je complète ma question. Dans le même temps, à l'horizon 2050, il y aura une augmentation du niveau de la Méditerranée d'un mètre environ, c'est ce que disent les spécialistes. Ce qui veut dire que tout le delta du Rhône sera envahi d'eau salée. Ma question est la suivante.

Est-ce qu'il y a une étude sur le sujet ? Première question. Et deuxième question, est-ce que vous avez une solution de rechange ? Merci.

### **Madame Émilie CHALAS**

Vous avez raison sur les perspectives quant à l'alimentation du Rhône. Ce sont les perspectives les plus défavorables que vous citez, mais elles sont justes. Et juste pour mettre en rapport la consommation de CARBON et le débit du Rhône, je veux bien qu'on dise que les industriels et Carbon, en l'occurrence qui nous concerne ce soir dans les échanges, vont participer à l'assèchement du Rhône, mais enfin... Le Rhône, c'est par jour 147 millions de mètres cubes d'eau qui passent. Par jour ! 147 millions. CARBON va utiliser 2,7 millions par an, voilà. On n'est pas dans le sujet des 40 %, on est epsilonlesque. Le captage aujourd'hui est sécurisé par le GPMM, c'est le GPMM qui capte et qui distribue l'eau et qui est contrôlée très régulièrement. Évidemment en cas d'augmentation de la

salinité, ce sont des accidents qui arrivent, c'est arrivé une fois en trente ans, dans ce cas-là, on suspend notre exploitation d'usine, parce qu'on ne peut pas mettre de l'eau salée dans le réseau. Et demain, il n'est pas prévu que le Rhône devienne salé. Le débit va diminuer, mais avec ou sans Carbon... La consommation de CARBON sur le Rhône est encore une fois epsilonlesque.

## **Monsieur François LALANDE**

François LALANDE, secrétaire de l'association Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos et Fosséen en même temps et fier de l'être. Je voudrais d'abord vous féliciter sur cette concertation qui a bien été introduite sur notre territoire. Déjà M. le Maire nous a présenté au théâtre industrie de l'avenir qui a lancé un peu le projet. Derrière, je remercie la CNDP, le cabinet qui vous accompagne et bien entendu la société CARBON pour la qualité de ses présentations.

Au niveau de la DPLGF, on a essayé de se poser les bonnes questions. Est-ce qu'on a besoin d'évoluer en matière de transition énergétique, je crois que c'est oui ? Est-ce que la France a besoin de réindustrialiser ? Oui, la France a besoin de réindustrialiser. Et si on doit réindustrialiser, je pense que la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer est un endroit particulièrement intéressant pour les investisseurs, pour toutes ces personnes qui se lancent dans ces projets.

Nous sommes fosséens et on a un intérêt par rapport à notre territoire. On a un enjeu économique là-dessus, on a de la création d'emploi, je crois que tout ça, ça va dans le bon sens. En plus, on nous amène des projets où on nous parle de décarbonation, où on nous parle d'industries nouvelles. On est à l'aube d'une nouvelle ère industrielle et je crois que là-dessus on ne peut être que d'accord.

Après, il nous reste à régler un certain nombre de difficultés. Les difficultés, c'est lié effectivement aux routes dont on a beaucoup parlé. Est-ce que nous qui sommes déjà habitués dans la concertation, puisqu'à DPGF on intervient beaucoup dans les commissions de suivi de sites.

Est-ce qu'avec les élus, avec les industriels et avec les responsables de l'État, est-ce qu'on n'arrive pas à trouver des solutions pour améliorer déjà l'existant au niveau des routes et arriver à pouvoir mettre en place ce projet sans donner trop d'impact aux populations riveraines ? Voilà ce que je voulais dire.

**Madame Émilie CHALAS**

Vous parlez sagement, monsieur, merci.

**Monsieur Bernard NICOLINI**

Bonsoir à tous. Je suis Bernard NICOLINI, je préside la coordination des associations L'Étang Marin qui regroupe aujourd'hui d'autres associations, c'est sa particularité, des associations qui ont leur objet propre, qui peut être culturel, sportif, environnemental, d'intérêt général, peu importe. Ce qui nous lie et notre fil conducteur, c'est la réhabilitation écologique de l'étang de Berre en vue d'un développement économique durable et de l'amélioration de la qualité de vie de ses riverains.

Ce soir, nous sommes au terme de la concertation publique, pas tout à fait, puisqu'elle va s'arrêter le 30 octobre, mais en tout cas, nous sommes à la dernière réunion publique. Concernant notre positionnement par rapport à l'opportunité de cette implantation de CARBON, je dois dire que nous sommes extrêmement satisfaits de cette opportunité, car c'est un projet qui est extrêmement important pour notre territoire. Je voudrais d'ailleurs saluer à ce titre Émilie CHALAS qui nous a présenté vraiment toutes ces réunions avec un argumentaire extrêmement fouillé, des réponses extrêmement intelligentes et pertinentes. Bien sûr, je voudrais aussi remercier le Président, M. MARTIN, parce qu'il y a des personnes ce soir qui ne sont pas convaincues que vous avez consulté largement pour vous implanter. Et encore une fois, merci d'avoir retenu notre région, car on en a vraiment besoin. Sur l'opportunité, bien évidemment, nous sommes tout à fait favorables. Évidemment, nous avons émis une réserve qui va s'entendre, mais qui devrait être levée d'ici la fin de la concertation et en tout cas de l'enquête publique. Évidemment, nous espérons que le process ne va pas apporter de pollution additionnelle, de pollution supplémentaire à celle existante et qu'au contraire, on va pouvoir aller vers la décarbonation des sites pétrochimiques.

Merci beaucoup. Ce qui va me faire dire également que sur l'opportunité du choix de l'implantation sur le grand port maritime, bien évidemment, c'est un excellent choix, bien évidemment il était insensé de prévoir un autre lieu. Pour quelles raisons ?

J'ai entendu parler tout à l'heure de l'implanter à Berre à LyondellBasell, on ne va pas rouvrir le débat, mais quand même, LyondellBasell que je sache, il n'y a pas de port à Berre. Si, il y en a un, mais il y en a un qui débouche sur l'étang de Berre. Or, l'étang de Berre n'a pas besoin de navettes supplémentaires, de l'importance de celle qui serait nécessaire pour approvisionner vos matières premières, donc ça me paraît tout à fait déplacé. Donc bravo pour le choix de ce site qui est extrêmement pertinent.

De surcroît, vous l'implantez dans la zone qui est prévue pour ce développement et qu'on n'aille pas nous raconter d'histoire sur une biodiversité extrêmement importante, c'est complètement faux, puisque c'est une biodiversité qui se développe sur des remblais. Et en plus, elle est classée comme zone vraiment pauvre en biodiversité. Donc je pense que là, le débat est clos, d'autant qu'on a eu des spécialistes qui sont venus nous exposer que finalement effectivement il n'y avait pas de biodiversité.

Ensuite, pour ce qui est de l'aménagement des infrastructures, il serait complètement injuste de pénaliser le projet CARBON et de pénaliser l'industriel sur une problématique que nous traînons depuis quarante ans, voire cinquante ans. Lors de la dernière réunion, j'ai interpellé le directeur régional de la DREAL sur ce sujet qui nous avait présenté ce soir-là la feuille de route, feuille de route qui, si elle était extrêmement détaillée et pertinente, n'est absolument pas dans le timing des investissements que nous allons vivre. Moi, ce soir, je demande à M. le sous-préfet qui d'ailleurs vous êtes approprié ce retard, vous avez jusque-là, et vraiment je vous en remercie c'est tout à votre honneur, ceci dit, vous assurez la continuité de l'État et donc ce soir je vous interpelle pour saisir le Président de la République. Alors peut-être qu'avant ça, on va saisir nos députés, nous, nous avons l'intention de le faire. Pourquoi nous allons saisir nos députés ? Parce qu'on peut faire un projet de loi modificatif. Ce projet de loi, ça prend quoi ? Ça prend deux mois, M. Jean-Marc ZULESI en a fait la démonstration avec l'industrie verte. Deux mois pour faire passer un projet de loi. Je pense que le directeur régional de la DREAL qui parlait de baguette magique, je pense, M. le sous-préfet, que vous pouvez lui donner cette baguette magique en allant jusqu'à interpeller le Président de la République sur le fait de prendre des mesures exceptionnelles parce qu'à situation exceptionnelle, il doit y avoir des mesures exceptionnelles. Je vous remercie.

**Monsieur Romuald MEUNIER**

Je suis d'accord avec Émilie, c'est un petit peu dommage que nous n'ayons pas cette réponse immédiate à ce qu'a développé Bernard NICOLINI. Cela dit, je voudrais apporter mon information sur l'économie circulaire dont a parlé tout à l'heure le représentant de FNE. Je ne voudrais pas que la vision de l'économie circulaire soit réduite à l'activité interentreprises. Pour moi, la première économie circulaire et la plus grande, la plus flagrante, c'est bien l'entrée des marchandises par la mer et c'est donc le port et CARBON qui représente la première grande économie circulaire de ce projet.

La seconde économie circulaire qui me paraît très importante, c'est l'utilisation de la plateforme Modalis, bien qu'aujourd'hui, elle n'existe pas encore, mais c'est dans les cartons et c'est en prévision. Nous avons entendu le porteur du projet de Modalis dire qu'il comptait le faire dans les deux ans.

Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est Modalis, c'est une plateforme qui permettra de transporter les marchandises par le fleuve et par le fer si j'ai bien compris le projet. Il s'agit bien là d'économie circulaire. Il ne faut pas avoir une vision trop sélective de ce qu'est l'économie circulaire. Pour moi, celle-ci semble très importante.

Et si toutefois Modalis ne voyait pas le jour, le projet CARBON a envisagé d'utiliser une gare de triage qui est à proximité et qui pourrait être... Pas une gare de triage, mais un emplacement pour déposer sa marchandise sur les rails qui est à proximité chez un autre industriel et qui pourrait être partagé.

Donc je voulais donner mon point de vue sur cette économie circulaire qui est manifeste de mon sens. Elle pourrait s'améliorer, nous en avons parlé dans d'autres réunions, nous avons vu que vous allez créer de la chaleur forcément et donc cette chaleur pourrait être échangée avec d'autres. On a vu qu'il y a des modes d'amélioration de vos process pour une recondensation des eaux plutôt que de les rejeter sous forme de vapeur. Donc en fait, il y a tout un tas de pistes qui pourraient être utilisées et qu'il faut utiliser.

Un dernier point, je rejoins tout à fait Bernard NICOLINI, j'ai déjà soulevé ce point-là tout à l'heure, il s'agit encore une fois des instances qui nous dirigent, qui doivent se mettre d'accord et dans un temps record pour aménager le territoire. Merci.

## **Monsieur Stéphane RAVIER**

Bonsoir à tous, Stéphane RAVIER, Sénateur des Bouches-du-Rhône. Les parlementaires que nous sommes, que l'on soit député ou sénateur, nous sommes souvent sollicités par

des mairies, par des élus locaux, par des associations et on nous demande d'intervenir pour sauver ce qui peut encore l'être en matière d'emploi notamment. Une entreprise qui ferme, on nous appelle un petit peu à la rescousse.

Vous pensez bien que, pour un projet comme celui-là, qui non seulement n'annonce pas la fermeture d'une entreprise ou la perte d'emplois, mais pour l'annonce d'une ouverture, d'une giga entreprise, usine, et qui annonce la création de 3 000 emplois, je me suis précipité à votre réunion pour en savoir un peu plus. On entend beaucoup parler de saccage, mais le premier saccage que nous avons subi il y a déjà plusieurs dizaines d'années, et je n'évoquerais évidemment pas les responsables, qui a décidé quoi, ce n'est pas le sujet, mais le premier saccage est celui de l'emploi et de l'emploi industriel. Il a été désormais décidé que l'industrie devait revoir le jour dans notre pays, c'est heureux et c'est donc vers l'avenir qu'il faut regarder. Cet avenir est ici, avec la société CARBON qui en plus... J'ai le sentiment et j'ai entendu parler tout à l'heure de dettes bancaires, c'est une façon de voir les choses. Moi, je vois que les banques ne vont pas injecter 1 500 000 000 euros dans ce projet sans être certaines que ce projet, si j'ose dire, je ne voudrais pas utiliser des mots qui pourraient être provocateurs, c'est un projet béton dans tous les domaines, parce que manifestement les crêtes en matière de protection de l'environnement ont été quand même assez écartées par des mesures, des engagements très précis que nous allons entendre dans quelques minutes.

Nous avons là une opportunité, je n'ai pas entendu CARBON faire un chantage à l'emploi, mais plutôt une proposition d'emploi en ayant fait au préalable une véritable concertation. C'est donc une véritable opportunité pour notre territoire.

Le point qui manque peut-être, mais M. le préfet est là, il en a sûrement pris note, et j'en ai entendu parler, ce serait le manque de routes, d'infrastructures. Les élus que nous sommes, on nous aborde souvent en disant que nous devrions créer l'emploi, nous ne sommes pas là pour créer l'emploi, nous sommes là pour créer les conditions qui vont permettre la création de l'emploi. C'est notre rôle ce soir d'alerter, en tant que sénateur je suis peut-être physiquement plus apte que d'autres à les rencontrer, à les convaincre et à les rencontrer dans un premier temps déjà, le ministre de l'Industrie, le ministre de l'Aménagement du territoire, pour qu'ils vous accordent ici les besoins exprimés par les maires et par la société CARBON que de tracer ces routes, que de les construire pour que l'ensemble du projet soit une réussite pour tous. C'est ce à quoi, en tout cas, je m'engage

ce soir. Ça a été dit, encore une fois, je ne regarde pas la couleur politique, la preuve c'est que je suis là et que je contacterai le député qui n'est pas de ma couleur politique, mais qui va porter le même projet d'intérêt général que moi. J'espère qu'il sera sur la même ligne que moi que de servir l'intérêt général. Je le contacterai comme mes collègues sénateurs pour leur faire prendre conscience que nous devons tous œuvrer dans l'intérêt de ce projet, parce qu'il va dans l'intérêt de notre territoire. Je vous remercie.

### **Monsieur Régis PASSERIEUX**

Je voudrais simplement apporter une réponse technique sur la problématique du zéro artificialisation nette qui a été évoquée tout à l'heure. Je crois que c'était même M. COPPEY qui l'avait évoqué dans son argumentation. Cela a besoin de précisions techniques. La loi du 20 juillet 2023 a modifié les dispositions sur le zéro artificialisation nette. Son article 7 prévoit que pour une enveloppe de projets d'envergure nationale, pour 12 500 hectares en plafond, cette enveloppe sera réservée et mutualisée au plan national pour ces projets d'envergure nationale. Ce sont des projets industriels d'intérêt majeur pour la souveraineté nationale ou la transition énergétique et les projets et infrastructures portés dans les grands ports maritimes. Comme des investissements ont été faits par le contribuable génération après génération pour que ces grands ports soient des zones industrialo-portuaires et donc qu'on y construise des infrastructures, il paraissait au législateur contradictoire de geler toute artificialisation dans des zones qui ont déjà été aménagées pour artificialiser. C'est comme si on avait construit un lotissement dans un village, amené les réseaux et dire ensuite qu'il y a un terrain qui n'est pas construit, il est artificialisé. Le législateur a été aussi cohérent de ce point de vue-là. C'est une précision technique. Cette enveloppe est mutualisée, donc il ne s'agit pas évidemment de la démultiplier, puisqu'il a ponctionné, ce qui a fait l'objet d'ailleurs de longs débats. Ce projet a tout le profil pour rentrer dans ce quota et ne contredira pas les dispositions de la loi zéro artificialisation nette.

Pour ce qui est des routes, nous avons tenu une réunion sur le sujet, donc je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit, je précise simplement que la liaison Martigues–Port-de-Bouc est le premier projet régional proposé par l'État pour 2023–2027. Et la liaison Fos–Salon est le premier projet proposé par l'État pour le contrat de plan suivant à partir de 2027 dans toute la région. Et donc le retard de ce territoire est évidemment priorisé. Il reste, nous sommes dans un contrat de plan État Région d'axe routier, à pouvoir contractualiser avec toutes les collectivités pour pouvoir le mettre en œuvre et chacun en prenant sa part, c'est en cours de débat.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

C'est la dernière partie de la réunion. Émilie CHALAS va vous présenter ce qu'elle retient de ce débat et les premiers engagements qu'elle prend. Mais on n'est pas encore dans le bilan qui viendra plus tard, mais c'est au stade de la réunion de synthèse.

### **Madame Émilie CHALAS**

Avant de rentrer sur le fond... Ces analyses-là et ces engagements ne sont pas soumis à discussion, puisque la position de CARBON vis-à-vis de ce que l'on tire comme enseignement, je voulais remercier, car souvent certains d'entre vous et encore ce soir, avaient remercié mon travail, etc. En fait, sachez que je ne suis pas CARBON à moi toute seule. Il y a d'abord 2concert qui nous accompagne et qui sont là Renaud, Kasia, Ana qui assistent le maître d'ouvrage pour toute cette organisation, pour tout ce que vous voyez, pour le dossier, pour la communication. Donc je voulais les remercier.

Et puis CARBON, c'est aussi toute une équipe. Ils sont souvent cachés au fond de la salle, mais je voudrais quand même qu'on voie leurs visages, parce que ce n'est pas moi qui prépare toutes les réponses, qui vais chercher tous les arguments. Je ne suis pas spécialiste de tout et je voudrais quand même qu'on les remercie, Étienne, Raffa, Christophe, Kevin, si vous pouvez venir dire bonjour. Grâce à eux, on peut répondre aux questions, merci beaucoup. CARBON est une équipe, ce n'est pas juste moi. Je ne suis que le filtre qui m'adresse à vous.

Tout ce qu'on a fait et tout ce qu'on va vous présenter là, c'est aussi le fruit de leur travail et d'un travail collectif.

Premier enseignement sur la concertation, c'est de savoir comment on dialogue avec les habitants, avec les élus et les acteurs du territoire, les associations, etc. C'est toujours une question fondamentale entre l'exercice de la démocratie directe. On pourrait dire, les élus représentent la population, donc ce sont nos seuls interlocuteurs, mais il y a aussi la participation citoyenne, la légitimité des associations à porter des avis et les citoyens lambda habitants qui ont aussi leur expertise d'usage, si j'ose dire, du territoire. Ils connaissent mieux que nous la façon dont on vit chez vous. Donc c'est très important de statuer tout cela. On est convaincu et on avait pressenti avec les garants qu'il faut maintenir le dialogue dans un enjeu de concertation continue au moins jusqu'à l'enquête publique qui se tiendra certainement avant l'été 2024.

Continuer l'information, madame, vous en avez fait part et vous avez raison.

En fait, dans les salles souvent on a beaucoup d'associatifs, de militants associatifs ou représentants des habitants, mais on a peu d'habitants lambda qui viennent juste comme ça pour voir. Très souvent dans les salles, il nous manque cette présence-là et ce ne sont pas les garants qui me contrediront, on a souvent peu d'habitants lambda qui viennent à ces concertations. Donc on doit continuer à informer le public avec évidemment une participation des citoyens et une présence forte des acteurs institutionnels, mais ça, vous l'avez vu dans cette concertation. Vous êtes là, élus, institutions, merci beaucoup de votre contribution. Globalement et même avec des représentants d'associations avec lesquelles on n'est pas d'accord sur tout, vous l'avez constaté ce soir, il y a quand même un consensus sur le fait de dire qu'il faut accompagner la transition énergétique et là on n'est peut-être un peu moins d'accord, mais globalement il y a un consensus dans la salle, il y a un enjeu de réindustrialisation de la France pour notre souveraineté. C'est quelque chose quand même qui s'est dégagé moyennant quelques nuances, on en a pris note aussi.

Ensuite, sur le fonctionnement de l'usine, on a fait quatre réunions thématiques, on est restés un petit peu... Comme ça chacun peut retrouver ses billes ou ses petits, dans les présentations. Sur le fonctionnement de l'usine, on va d'abord travailler, en tout cas on a bien noté un certain nombre de points sur le renforcement de la sécurité du site. On est Seveso seuil haut, tout le monde l'a bien compris, on a bien expliqué pourquoi, comment, etc. sur les process. On va continuer à travailler et d'ailleurs c'était l'exemple que j'ai donné tout à l'heure sur le stockage de l'acide fluorhydrique, c'est notre enjeu majeur. On sait

qu'on doit continuer à travailler là-dessus, vous nous avez confirmé cela, la DREAL aussi qui était là. C'est un des points sur lesquels on va continuer à travailler. On va aussi renforcer l'offre d'exercice et de formation pour nos salariés, de façon à ce qu'en cas d'accident ils puissent bien avoir en tête une réaction saine et surtout protectrice pour eux. Travailler aussi avec le SPIII PACA et PIICTO, on en a déjà parlé, mais cela va de soi sur les questions de sécurité industrielle et de rejets atmosphériques. Et puis évidemment, c'est un engagement, c'est une obligation de par la loi, mais c'est un engagement que l'on prend aussi vis-à-vis de vous et vis-à-vis des services de l'État, à ne pas modifier le plan de prévention des risques technologiques et à confiner les effets les plus graves sur notre site, de façon à ce que les voisins qu'ils soient industriels ou autres ne subissent pas les risques majeurs de notre fonctionnement.

Deuxième enjeu sur la sécurité, optimiser la consommation d'énergie, on en a encore parlé ce soir. On va évidemment optimiser l'autoproduction solaire. La couverture de l'usine ne va couvrir que 5 à 10 % de nos besoins électriques, mais peut-être qu'on pourra éventuellement travailler avec le Grand port ou les communes sur des terrains disponibles pour faire une ferme photovoltaïque qui pourrait renchérir la participation au mix énergétique du fonctionnement même de Carbon. Pourquoi pas ? On le regardera.

Travailler sur le réseau de chaleur, on en a discuté tout à l'heure, c'est un sujet aussi qui pourrait être intéressant pour les sites industriels de la zone.

Et enfin, vis-à-vis des prestataires des fournisseurs d'électricité, aller chercher le plus possible d'énergies décarbonées.

Et troisième axe, sur le contrôle des rejets atmosphériques, nous avons bien entendu, nous sommes très conscients des enjeux de cumul notamment qu'il y a sur le secteur. L'enjeu ici et on a bien entendu le message aussi, ce sont les fameuses COV, les composés organiques volatils. Ce n'est pas un gros sujet pour CARBON, c'est tout petit, mais on sait que ce tout petit vient s'accumuler à des COV qui sont très présents. Nous serons donc particulièrement vigilants sur cet aspect-là. De la même façon, on va renforcer les contrôles de rejets atmosphériques, on a des seuils obligatoires dans la loi qui sont d'ailleurs fixés par arrêté du préfet. Nous allons avoir un contrôle permanent pour vérifier très régulièrement et de façon soutenue nos rejets atmosphériques pour ne pas qu'il y ait un accident, qu'on mette, par exemple une semaine à détecter, si on ne fait qu'un captage par semaine. Il va donc y avoir cet enjeu-là pour renforcer les contrôles. Et bien

sûr, partager les informations communicables sur les enjeux atmosphériques, notamment avec ATMO qui est déjà notre partenaire, qui fait déjà des analyses de la qualité de l'air aujourd'hui sur notre terrain pour un suivi global sur le secteur et évaluer ces enjeux de cumul.

Sur la gestion de l'eau, là aussi, renforcer la surveillance. Il est évident que les rejets que l'on va faire dans le milieu naturel, que ce soit dans la mer, dans la roubine, etc. vont devoir être contrôlés, là aussi, très régulièrement. Là encore, on a des bases obligatoires, nous voulons garantir que l'eau que nous allons rejeter et qui aura été évidemment nettoyée et qui est donc propre le soit bien chaque jour que l'on reverse. C'est donc très important pour nous, c'est-à-dire le contrôle de la qualité des eaux que l'on va rejeter dans le milieu naturel.

Deuxième axe, le recyclage qui fait partie aussi de la vie de l'entreprise. Optimiser le réseau d'eaux pluviales pour réutiliser l'eau pluviale, ne serait-ce que celle des toitures qui n'a pas besoin d'être traitée, qui pourra être réinjectée dans nos 2,7 millions de consommations par exemple ou qui pourra être utilisée pour arroser ou peut-être pour nos toilettes qui sait, nos toilettes du personnel. Et bien sûr optimiser le réemploi des eaux au sein même de l'usine, dans notre process industriel.

Troisième axe enfin, explorer sur le process. Vous en parliez tout à l'heure, on a eu deux suggestions pendant la concertation. On va les explorer, on ne peut pas vous garantir que ça marche aujourd'hui, mais ce qu'on vous garantit, c'est de vérifier si ça peut le faire ou pas. Deux pistes, condenser les vapeurs qui sortent à 25 degrés, vous l'avez rappelé, est-ce qu'on peut récupérer ces vapeurs-là ? On vous répondra d'ici l'enquête publique, on va le vérifier. Et deuxième enjeu, est-ce qu'on peut refroidir nos fours par l'eau de mer plutôt que par de l'eau industrielle du Rhône ?

On va regarder, on n'est pas sûrs, mais au moins on va explorer puisque ce sont des suggestions qui sont arrivées de la concertation.

Troisième thématique, l'emploi et la formation. C'est bien sûr assez facile, parce que c'est là qu'il y a de l'enjeu et surtout de la plus-value pour le territoire.

Renforcer les partenariats économiques régionaux, il faut faire vivre cet écosystème. Développer la sous-traitance dans le bassin de vie qui fait partie des emplois indirects et puis participer à la création de la filière solaire française industrielle, encore une fois, pour par exemple avoir une production de verres solaires en France ou une production

d'aluminium ou que sais-je qu'on éviterait d'acheter à l'étranger. C'est exactement ce que je vous expliquais tout à l'heure dans les réponses.

Deuxième enjeu, garantir les conditions de travail favorables pour les salariés. On en avait parlé lors de la réunion publique aussi, limiter ou accompagner et bien identifier bien sûr de par la loi, mais aller au-delà les enjeux de pénibilité. CARBON, vous l'avez vu dans les images est une entreprise plutôt où le travail industriel est en milieu propre, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de la pénibilité et nous l'accompagnerons et nous y ferons très attention. Les enjeux d'horaires décalés pour les enjeux notamment de trafic sur les axes routiers sont un engagement que nous prenons. De la même façon que nous réfléchissons sur les postes sur lesquels on peut le faire aux enjeux de travail quatre jours par semaine ou quatre jours et demi par semaine plutôt que cinq jours par semaine. On sait que c'est aussi attendu par les salariés. Et bien sûr, là encore sur les postes qui le permettent les enjeux de télétravail qui aujourd'hui est dans nos habitudes depuis la crise Covid.

Troisième axe, former et recruter. Vous avez vu tout à l'heure 3 000 salariés, notre objectif est de recruter 1 500 personnes qui habitent déjà dans le département. Donc 1 500 nouveaux arrivants effectivement. Je vous avais posé cet exemple pour la question du logement, ça vaut aussi pour l'emploi. Nous allons chercher un certain nombre de personnes qui sont éloignées de l'emploi, qui sont des jeunes qui sortent de formation, qui sont dans un parcours de reconversion professionnelle, ou qui sont au chômage tout simplement aussi. Vous savez qu'ici le taux de chômage est deux points plus élevés que dans le reste de la France. Ça veut dire qu'il y a un vivier de travailleurs. Donc ce serait intéressant d'aller chercher ces personnes-là. Participer à la filière solaire, mais cette fois côté formation. Il faut que nos lycées, nos centres de formation, nos universités, nos écoles d'ingénieurs créent des modules et des parcours sur la question du solaire. Ça n'existe pas aujourd'hui. C'est un sujet aussi sur lequel on va se pencher. L'Académie du Solaire, on en a parlé la dernière fois sur la ligne pilote, c'est-à-dire avoir un plateau technique globalement où on forme les futurs salariés de CARBON. Et puis, là aussi, ça a été évoqué tout à l'heure, la politique RSE volontariste auprès des jeunes, auprès des femmes, auprès des reconversions professionnelles et sur le public insertion. C'est aussi très clair pour nous.

Autre point l'environnement, protéger la biodiversité. Je le disais tout à l'heure dans une réponse aussi à une question, à une remarque de la salle, nous allons préserver 46 % du

site. On ne va pas artificialiser 62 hectares. C'est très important. Et on voudrait aussi réfléchir à l'enjeu de préserver une zone tampon qui viendrait le long de la roubine, donc entre GravitHy et nous si les projets devaient se faire ici parce que cette roubine est autour de ces espaces-là, on sait qu'il y a un enjeu que l'on estime important, c'est pour ça qu'il est classé en rouge dans notre dossier. Il est plus relatif pour le GPMM à la grande échelle comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure.

Néanmoins, il nous semble pertinent et important que cette biodiversité soit préservée éventuellement dans cette zone tampon autour de la roubine. Et pourquoi est-ce qu'on n'artificialise pas tout le terrain ? Parce que vous pourriez me dire, dans ce cas-là si vous artificialisez que 54 % du site, pourquoi vous prenez 62 hectares ? C'est une vraie question. Elle n'est jamais apparue, mais elle est légitime. Nous avons au départ cherché 60 hectares, parce qu'on avait une usine à plat.

Nous avons fait le pari et c'est ce que nous vous avons présenté en concertation, et c'est assez rare en France, je ne suis pas sûre que ça existe, en tout cas sur la question logistique on a déjà des usines à étages en logistique, mais en usine de production, ça n'existe pas.

Nous allons faire une usine à étages. Il y aura des activités au rez-de-chaussée et des activités à l'étage et qui seront différentes. C'est une innovation majeure architecturalement, d'un point de vue organisation du process. C'est fondamental que vous l'ayez bien en tête et c'est pour ça qu'on n'artificialise pas toute la surface de notre terrain. C'est pour préserver cette biodiversité, la qualité de vie et l'insertion dans le paysage, mais c'est aussi une question de volonté, j'allais dire de densifier le projet pour éviter de tout artificialiser.

Autre enjeu, informer les citoyens, là on a bien entendu aussi des demandes de partager nos études. Ces études-là vont être soumises d'abord à l'avis et sous les fourches caudines des services de l'État pour savoir si elles sont valables et une fois qu'elles auront été déclarées valables par l'État, alors évidemment elles seront rendues au public pour que vous ayez tous les enjeux de notre projet sur l'aspect environnemental, mais pas seulement. Et pour les aspects qui relèvent du process industriel, évidemment c'est hors secret industriel, puisqu'il y a des informations qu'on n'aura pas le droit de vous transmettre, mais nous transmettrons tout ce qui peut l'être d'un point de vue process.

Enfin sur le trafic et l'accès qui était notre dernière réunion, évidemment réduire la part modale des camions et des véhicules individuels. Vous l'avez vu la semaine dernière, CARBON a une très, très forte ambition sur les enjeux de plan de déplacement de l'entreprise. Sur soixante-six camions jours, notre ambition est vraiment de réduire au maximum la circulation de ces camions en dehors de la zone du Grand port, donc en évitant les zones d'habitat. C'est aussi de développer une plateforme de ferroutage, ça a été évoqué tout à l'heure. Bien sûr, nous nous engageons à étudier les différents scénarios possibles.

Et enfin, être un acteur proactif du territoire. C'est ce que vous avez peut-être entendu à travers mes propos tout à l'heure. Maintenir le dialogue avec les autorités et les services. Les autorités sont là, merci encore, et puis bien sûr nous allons, avec vous, avec M. le Maire de Fos, avec certaines associations, mais pas toutes, défendre l'idée que oui, il faut être proactif et aller chercher ce financement et le développement de projets routiers. Mais on a bien précisé, parce qu'on a entendu aussi qu'il ne faut pas faire du tout routier, et ce n'est pas la politique de CARBON. Il faut un projet routier raisonnable et adapté aux besoins.

Et donc aux projections de besoins, mais de façon à ne pas faire des autoroutes partout, mais par contre de faire ce dont on a besoin et qui sera chiffré et argumenté.

En tout cas, c'est l'engagement de CARBON. On sera là et comme vous M. le préfet on demandera que l'enjeu routier soit aussi au rendez-vous pour la suite. Je vous remercie. C'est globalement la synthèse de ce qu'on a retenu, des engagements que l'on prend vis-à-vis de vous.

Tout cela va continuer à vivre dans la concertation continue. Nous discuterons des modalités et nous en débattons aussi avec les garants. Elles seront sur le site de la concertation. Ça a été un plaisir d'échanger avec vous. Merci de votre participation. En conclusion, on va évidemment entendre notre Président-directeur général, Pierre-Emmanuel Martin. Merci de vos contributions, ça a été, encore une fois, six soirées de plaisir et d'échanges. C'est toujours très enrichissant, merci. À très bientôt pour le débat continu, merci.

**Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN**

M. le Sous-Préfet, M. le Sénateur des Bouches-du-Rhône, Mme la Conseillère Régionale, chère Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON, Mme la Vice-Présidente du Département, chère Marie-Pierre CALLET, M. le Maire de Fos, cher René RAIMONDI, M. le Maire d'Istres, Mesdames et Messieurs les Maires et les élus locaux, M. le Directeur du Grand port de Marseille Fos, Mesdames et Messieurs les Représentants du monde économique et associatif, mesdames, messieurs, bonsoir à toutes et à tous. Le 11 septembre dernier s'ouvrait notre concertation préalable organisée conjointement avec le RTE sous l'égide de la commission nationale du débat public et ce soir, c'est la dernière réunion. J'ai cru un instant, m'a-t-on dit, que ça s'était très bien passé et que nous étions plutôt dans des régions du nord, ce soir vous m'avez montré que nous étions dans le sud. Les débats furent virils, mais corrects, je vous remercie et je suis très heureux de savoir qu'on sera très bien accueillis si cela va au bout.

Les semaines qui viennent de s'écouler ont été riches en échanges sur notre projet industriel, son opportunité, ses enjeux, ses impacts. Tous les avis, me semble-t-il et me dit-on ont pu s'exprimer. Toutes les questions ont pu être soulevées. Toutes les propositions ont pu être émises. Et c'est la grandeur de la France et de sa démocratie. Il reste encore évidemment une dizaine de jours pour contribuer via le site web ou les registres dans les 21 mairies du territoire concerné.

Je tenais tout d'abord à nous féliciter collectivement de la bonne tenue et de la richesse de cette concertation. À mon sens, cela tient beaucoup à votre participation active, bien évidemment, sur Internet et lors des réunions, avec coordination avec nos deux futurs voisins, H2V et GravitHy que je salue ici, je sais qu'ils sont dans la salle, à la vigilance évidemment de nos deux garants qui ont été de vrais garants, MM. DELCROIX et QUÉVREMONT, à l'engagement des services de l'État et des collectivités territoriales et enfin évidemment au travail des équipes de CARBON qui nous accompagnent sur cette longue marche, de nos partenaires et de nos prestataires, en particulier le cabinet 2concert que je félicite, bravo, mais également évidemment à nos autres assistants et consultants en maîtrise d'ouvrage Emdelen, Ingerop et Socotec en particulier. Donc tout d'abord un grand merci du fond du cœur à toutes et tous, car cette dynamique vertueuse et cette intelligence collective sont précieuses. Nous avons ouvert le bal pour les futurs autres projets, nous espérons que ce sera aussi équilibré et de bonne tenue.

Cette dernière intervention, c'est l'occasion de vous dire que pour CARBON comme je l'avais déjà indiqué et comme ça a été rappelé lors du lancement de la concertation, l'information et la participation du public ne s'arrêteront pas le 30 octobre. Nous engageons dès à présent une phase de concertation continue qui nous amènera jusqu'à l'enquête publique. Des réunions publiques seront organisées d'ici là afin de vous présenter notre réponse aux bilans des garants, ainsi que nos études d'impact et de dangers. J'émetts juste une idée et que je soumets à Émilie, mais je pense qu'il y a peut-être l'idée de réfléchir à un comité de suivi en continu, de voir comment avec d'autres parties prenantes afin qu'il y ait vraiment cette idée en permanence d'une information continue à amener à la population et sous quel format de manière à ce que la transparence puisse jouer sans qu'on puisse être taxés d'être opaque sur certaines décisions qui seront prises dans le secret des instructions d'État.

Nous souhaitons, et c'est vraiment une conviction que je porte, continuer à associer toutes les parties prenantes à vous associer afin que notre projet industriel soit un vrai projet de territoire, ici à Fos-sur-Mer et au-delà sur l'ensemble du bassin de vie, du grand port, de la Métropole des Bouches-du-Rhône et de la région sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En tant que maître d'ouvrage, vous l'avez compris, nous entendons poursuivre notre projet d'implantation d'une giga-usine intégrée verticalement sur la zone. Nous ne l'abandonons pas. C'est clair. Afin de produire ici en France, dans un marché extrêmement dynamique, mais dominé par la Chine qui ne partage pas nos valeurs démocratiques, sociales et environnementales, afin de produire ici donc en France des cellules et des modules photovoltaïques qui seront compétitifs, fiables, durables, à haut rendement et très bas carbone, les meilleurs du moment.

Le projet CARBON a pour vocation de participer évidemment à la lutte contre le dérèglement climatique pour protéger notre planète de manière générale, mais pour éviter sur le bassin méditerranéen qui est le lieu où l'impact sera le plus violent et très certainement avec des montées des eaux et des submersions, voilà aussi pourquoi on doit rehausser notre usine, c'est un lieu très important et un combat qu'on doit gagner collectivement. Nous participons évidemment au renforcement de l'indépendance énergétique de la France et de l'Europe face à cette ultra-dominance de la Chine en matière de technologie verte et il nous faut faire ce saut quantitatif, aller vers ces nouvelles usines blanches, même si nous avons inventé les noires et enfin évidemment à

une réindustrialisation durable de nos territoires. Nous avons besoin, nous nous devons pour nos enfants, demain, d'avoir des emplois, de retrouver des emplois durables, qualifiés et bien payés.

En la matière le temps est au cœur de toutes choses, il faut aller vite. Nous avons évidemment la chance et pour avoir parcouru la France pour trouver ce site, ici j'ai un territoire qui s'engage dans une mutation industrielle verte et profonde avec l'appui de toutes les parties prenantes. Ça va nous permettre une transition vers des modèles plus propres et plus vertueux, soyons-en fiers.

CARBON entend participer pleinement à cette dynamique et je suis très heureux d'être ici parmi vous. J'espère que je ne serais plus trop longtemps un étranger comme on m'a dit à un moment donné et que vous saurez m'adopter.

Nous maintenons évidemment sur vous pour maintenir votre exigence tout au long du déploiement du projet et demain lors de sa construction et de son exploitation. Cette vigilance est pour nous une opportunité, car nous partageons les mêmes préoccupations. Je ne reviendrai pas dans le détail sur les enseignements et les premières pistes d'approfondissement issus de cette concertation préalable que tu as présentée Émilie, et je tiens devant tout le monde à te féliciter. Évidemment derrière, il y a aussi le travail d'équipes et là je réitère à tous, vraiment vous avez été formidables.

Ces éléments qui ont été présentés constituent déjà une première base de réponse à certaines remarques. Pour ma part, je tenais à insister sur quatre axes qui me semblent majeurs pour la réussite de notre projet et qui font échos aux quatre réunions thématiques que nous avons tenues au cours des dernières semaines.

Premièrement, vous avez soulevé des questionnements en matière d'intégration territoriale du projet, en particulier de mobilité. On l'a compris. Évidemment, CARBON ne peut pas se substituer à l'État ni aux collectivités, mais nous y prendrons toute notre part. Et en particulier nous le disons, nous ferons tout pour éviter le recours à la voiture individuelle en favorisant le covoiturage et les transports collectifs, électrifiés, c'est mon combat. Le solaire et les véhicules électriques, vous le savez, c'est un parfait ménage pour un avenir durable.

Nous prévoyons également un grand plan pour la mobilité électrique et donc alternative de nos futurs salariés qui pourront tous bénéficier non seulement de navettes omnibus 100 % électriques, mais également d'une flotte de vélos et de véhicules électriques pour

leur profit personnel. Nous sommes prêts demain à cofinancer, M. le Sous-Préfet, une étude de faisabilité pour la mise en place d'une navette bateau 100 % électrique entre la gare de Fos et la Darse, afin de desservir notre site industriel pour nos salariés et nos voisins qui seront dans la même problématique.

Deuxième proposition à mon sens, je retiens que le site d'implantation sélectionné a de longue date une vocation industrielle. Il n'est évidemment pas sans connaître les enjeux en matière d'environnement et de biodiversité. Soixante-dix ans où on a laissé la nature prospérer, la nature, elle prospère. On est d'accord. Et comme vous le savez, nous ferons le maximum pour éviter, réduire et compenser nos impacts, notamment en travaillant sur un corridor écologique autour de la roubine, ce qu'Émilie a rapidement évoqué. Mais ce n'est pas tout.

Je tenais à vous annoncer, ce soir, que si nous réussissons notre aventure industrielle, CARBON sera à l'initiative d'une fondation pour la nature et la biodiversité afin de soutenir le tissu associatif naturaliste et environnementaliste local et les initiatives en faveur de la protection de la nature, en particulier à l'échelle locale en lien avec les collectivités. Dans un bassin qui se situe à proximité immédiate de ce site magnifique qu'est la Camargue et qui comporte des sites Natura 2000 exceptionnels, cette fondation serait amenée à porter ou à accompagner des études et des projets territoriaux, pourquoi pas demain un Écopôle ouvert au public pour protéger la faune et la flore et sensibiliser la population à ces enjeux. La bataille contre le changement climatique, c'est non seulement réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>, mais c'est multiplier les puits de carbone et il faut les protéger.

Troisièmement, j'ai noté que le thème de la sécurité industrielle et énergétique avait soulevé plusieurs questions. Sur le volet énergétique, au-delà de notre autoproduction solaire sur site, qui permettra de couvrir jusqu'à 5 % de nos besoins, 10 c'est dur, je vous annonce que nous allons créer une filiale dénommée CARBON Énergie qui aura pour objectif de sécuriser notre approvisionnement électrique qui est très important, 1,2 térawatt heure, grâce à la sélection et du suivi d'une fourniture électrique décarbonée, ainsi qu'à la constitution d'un ensemble de centrales de production d'énergie renouvelable que nous susciterons en partenariat avec des partenaires, développeurs, opérateurs, voire collectivités sur le territoire afin de bénéficier de cette énergie abondante et qui, aujourd'hui, est celle qui se produit à plus faible coût. Vous êtes sur le territoire du Koweït du solaire, il faut en profiter. Et nous en serons un des animateurs.

Enfin dernier enjeu, la formation et le recrutement. Beaucoup d'éléments ont déjà été donnés. Je tiens pour ma part à donner plus de visibilité sur le modèle social que CARBON entend porter pour ses salariés. Nous voulons être une entreprise à impact, pleinement engagée en matière de responsabilité sociétale. Au-delà de ce que nous avons déjà indiqué concernant la création d'espaces de repos, des salles de sport et d'un restaurant collectif sur le site de la giga-usine, je peux aujourd'hui vous annoncer que nous travaillons à un projet de crèche interentreprises ouvert 7/7 jours et 24/24 heures afin de faciliter l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale de nos futurs salariés. Et surtout pour les femmes qui dans l'industrie sont trop peu nombreuses et il faut qu'elles viennent. Nous sommes prêts à étudier plusieurs sites et en tout cas en partenariat avec les collectivités, vous savez, M. le Maire, que nous sommes prêts et c'est avec vous que nous travaillerons cette question sur la ville de Fos-sur-Mer.

Cela fait peut-être beaucoup d'informations et d'annonces, mais je tenais à vous en donner la primeur, afin que vous puissiez vous en saisir collectivement. L'ambition de notre projet nous pousse à agir en responsabilité avec en ligne de mire un objectif concret, reprendre en main notre destin industriel et énergétique, défendre notre modèle social et environnemental français pleinement européen.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre participation à cette concertation préalable et vous donne rendez-vous pour les prochaines étapes. Je vous dis donc moi aussi, à très bientôt. Merci.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Merci, M. le Président, je vais passer la parole aux garants pour la conclusion de la concertation et à l'issue je redonnerai la parole à M. le Maire pour deux petits mots de conclusion. Vous avez la parole.

### **Monsieur Vincent DELCROIX**

Déjà un premier regret, c'est le manque d'usage du conditionnel pendant toute cette concertation et M. MARTIN n'a pas vraiment conclu à notre satisfaction. Donc, rappel, le projet n'est pas encore décidé, il le sera a priori prochainement, mais pas encore.

Cette synthèse que je vais vous faire a un caractère relativement provisoire, puisqu'en fait ce qui fera foi sera notre bilan que nous publierons fin novembre.

Je voudrais aborder le plus rapidement possible trois points. Le premier qui est les questions que l'on se pose en fait. C'est le respect des droits du public, quelques points de fonds particulièrement marquants et les suites de cette concertation.

La question qu'on se pose, c'est est-ce que les droits du public à la formation et la participation ont été respectés durant cette concertation ? Pour nous la réponse est oui sans réserve. Bien sûr, tout n'a pas été parfait, ça l'était presque, mais on a eu quelques échanges un peu chauds ces derniers temps, mais on va les mettre sur le compte de la passion qui anime en fait les gens qui participent à cette concertation. D'ailleurs je tiens juste à vous préciser que cette dernière réunion de synthèse est assez particulière. En général, elles sont assez mornes, car ce n'est pas très sexy comme sujet. En fait, cette réunion a été extrêmement vivante et on s'en félicite.

Il n'empêche que l'assistance aux réunions publiques n'est jamais descendue en dessous d'une centaine de personnes, ce qui est la marque d'une concertation qui a intéressé. Les échanges ont été nourris avec un temps de parole du public conforme à ce que souhaitent les garants, avec peut-être une petite exception ce soir, on a commencé à faire le compte et il y aurait peut-être un léger déséquilibre.

Les interventions ont été d'une manière générale respectueuses et argumentées, ce sont des qualités vraiment précieuses pour une concertation et je vous en remercie tous. La CNDP n'a pas répondu à la demande de prolonger la concertation. Je rappelle pour ceux qui n'étaient pas là, certaines personnes ont demandé que la concertation soit prolongée. Cette demande a été formulée en réunion publique, les garants l'ont retransmise à la commission du débat public qui n'a pas répondu.

Le nombre de sujets à traiter pour ce projet particulier était quand même très élevé. Dans ce cas-là, la CNDP n'a que deux choix possibles. Ou bien espacer les réunions et allonger la concertation d'un bon mois ou bien accepter un rythme élevé de rencontres. C'est donc cette seconde solution qu'elle a retenue jusqu'ici.

L'allongement des durées de concertation se serait probablement accompagné d'une superposition des calendriers avec des concertations de carbone H2V et de GravitHy, ce qui n'aurait rien arrangé pour le rythme des réunions de toute façon. Nous verrons en novembre si la CNDP est prête à revenir sur cette pratique à l'occasion de l'examen du dossier GravitHy. La concertation de H2V aura lieu du 30 octobre au 22 décembre 2023,

donc en novembre pour éventuellement voir ce que la CNPD peut faire ou ne pas faire sur GraviHy.

Sur le fond, les garants doivent aujourd'hui rester prudents. Nous avons en effet besoin d'analyser tous les verbatim, donc les comptes-rendus, vos paroles sont enregistrées et ils font l'objet de verbatim qui sont publiés et mis à la disposition de tous sur le site de la concertation. On va les analyser pour être sûrs de ne rien manquer et de faire un compte-rendu le plus objectif et le plus complet possible.

Quelques constats peuvent cependant déjà vous être communiqués, je ne vais pas faire d'annonce particulièrement remarquable en fait. Le maître d'ouvrage a annoncé plusieurs promesses, par exemple sur l'accompagnement des salariés. On fera l'inventaire de notre bilan, c'est bien de les dire, mais de les consigner dans le bilan, ça permettra à tout le monde de s'y référer.

La localisation du projet n'a pas fait l'unanimité comme l'a encore montré le débat d'aujourd'hui. Les diverses interventions, notamment de M. MARQUIS et de M. COPPEY ont mis en évidence les divergences de vue avec celles du porteur de projet. D'un côté l'optimum environnemental sans concession, de l'autre un compromis avec des contraintes pratiques de délai notamment. C'est le principal point de désaccord avec une partie du public, puisque l'opportunité de construire une usine de production de panneaux photovoltaïques n'a guère été contestée en tant que telle. Bien qu'il s'agisse du projet d'une usine classée Seveso seuil haut, les risques technologiques et les impacts autres que sur la biodiversité n'ont pas été particulièrement controversés. La très bonne connaissance de ces sujets de PPRT, par exemple, d'au moins une partie du public ainsi que l'éloignement du projet des zones habitées contribue peut-être à une approche dépassionnée de ces questions qui peuvent être délicates ailleurs. Sur la formation professionnelle, nous avons entendu les annonces d'une mobilisation volontariste des organismes de formation initiale et continue. En même temps que quelques messages d'alerte sur la difficulté qu'il pourrait y avoir à recruter autant de techniciens en un temps court, par exemple en maintenance. Sur la nécessité de prévoir de bonnes conditions d'accueil pour les personnels qui viendraient d'autres régions, en particulier pour leur logement, la Métropole a déclaré être consciente du problème, mais sans avoir à ce stade déjà détaillé la présentation des actions qu'elle compterait mettre en œuvre si le projet était confirmé. Sans surprise, puisque le point avait été abordé très directement dès la réunion d'ouverture, ce sont les problèmes de circulation qui ont été les plus abordés.

Il faut remercier les élus des collectivités territoriales, le port et les services de l'État d'avoir accepté de venir confronter leurs projets et leurs calendriers avec les attentes du public. Mais force est de reconnaître que pour le public, le compte n'y est pas.

Au point de conduire certaines personnes pourtant favorables au projet dans son principe à estimer que sa mise en œuvre doit être différée tant que le retard d'investissement routier n'est pas comblé.

Ce point me permet une transition vers les suites à donner à cette concertation. Les concertations relatives au projet H2V et GraviHy vont suivre. Elles vont aussi se pencher sur les conséquences techno-économiques de ces projets, puisque la loi le prévoit. Pour éviter à chacun de fastidieuses redites, mais au contraire pour utiliser ces nouvelles rencontres comme de nouvelles opportunités d'un dialogue exigeant et fécond, les

garants publieront sur la partie du site Internet de la CNDP consacrée à la coordination de ces trois concertations des extraits des interventions des collectivités publiques exprimées pendant cette concertation sur le projet CARBON, sans attendre la publication de notre bilan. Cela permettra au public, s'il le souhaite, de demander à ces différents responsables de préciser leurs propos et de clarifier leurs engagements.

Si le projet CARBON est confirmé par son maître d'ouvrage, une concertation continue sera organisée jusqu'à l'enquête publique sur ce projet. En complément de ce que vous avez pu dire ou savoir sur le sujet, nous vous invitons à vous exprimer sur vos besoins et à ce titre par exemple sur le site Internet de la concertation qui reste ouvert. Vous pouvez aussi encore donner votre avis sur le projet jusqu'au 30 octobre. Notre bilan sera rendu public au plus tard le 30 novembre 2023, vous pourrez le télécharger sur le site de la concertation ou sur celui de la CNDP.

CARBON fera ensuite savoir les enseignements qu'il tire de la concertation et les conséquences éventuelles sur son projet. En ce qui me concerne, à titre personnel, je vous dis à bientôt, parce que je suis également garant sur la concertation H2V et donc cette concertation va bientôt démarrer. Je passe la parole à mon cogarant.

### **Monsieur Philippe QUEVREMONT**

Je confirme tout ce que vient de dire Vincent DELCROIX. Bien sûr, je vous remercie pour cette concertation. C'est vrai qu'il y a eu des moments un petit peu chauds, mais on a connu encore plus chaud. Il y a eu aussi beaucoup d'arguments échangés et ça, c'est précieux. Pour ma part, je suis garant du projet Gravithy, la CNDP n'a pas encore décidé des modalités de la concertation, mais ça devrait suivre. À bientôt donc.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Je vais donner la parole à Pierre-Emmanuel qui a une petite précision qu'il a oubliée tout à l'heure.

### **Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN**

Tout d'abord, je tenais à remercier les collectivités territoriales évidemment la Région Sud qui nous a accueillis et qui travaille beaucoup pour nous et je m'en excuse, la Métropole

avec qui nous travaillons beaucoup... Mes équipes ont fait plein de ratures, parce que se sont rajoutées plein de personnalités et je ne vois plus rien, je n'ai pas mes lunettes.

Cher Gérard, excuse-moi, j'ai oublié de te remercier et de te saluer, mais c'est vrai que la Métropole s'est beaucoup engagée à notre côté ainsi que la région sud et je tenais, bien évidemment, à m'excuser publiquement de cet oubli, puisque vous faites un travail évidemment formidable à nos côtés, merci en tout cas.

### **Monsieur Renaud DUPUY**

Je vais laisser le Maire de la commune conclure, quant à moi, je lui remets le micro, je vous remercie de la qualité des échanges pendant tout ce temps-là, je ne prendrai plus la parole et je vous à bientôt. Au revoir.

### **Monsieur René RAIMONDI**

Je voudrais rappeler quand même un droit qui est un droit international qui dit que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce soir, je n'ai pas ce sentiment-là. On a été, les Fosséens, un peu traînés dans la boue, il y a trente secondes en disant qu'on ne s'était pas battu, ça fait 25 ans qu'on se bat. Ça fait 25 ans qu'on est tout seul, alors merci à CARBON d'avoir fait venir des « étrangers ». Les « étrangers » sont les bienvenus à Fos, toujours, sauf quand ils viennent donner des leçons. À chaque fois qu'ils viendront donner des leçons, effectivement, ils seront secoués, ils seront secoués par qui ? Ils seront secoués par les associations fosséennes et par le Maire. Le Maire, je le rappelle, est élu démocratiquement et pas autoproclamé comme certains Présidents d'associations.

C'est un peu facile de devenir Président d'association, il suffit d'aller voir le sous-préfet, de rédiger et de devenir Président. Alors que les élus, on est là et on représente effectivement les habitants, on prend des coups en permanence, on prend des coups en permanence. Voilà. Ce soir pour moi, c'est un moment important. Un moment important encore une fois qui ne vient pas clôturer ces 25 ans de combat, parce que le combat restera toujours, et le combat continuera à exister jusqu'à ce qu'effectivement les participants ne soient plus là, parce que le combat pour l'environnement, le combat pour un avenir, encore une fois, souhaitable pour nos enfants, on ne peut pas l'arrêter, on devra le continuer toujours. On continuera à être vigilants, même si aujourd'hui, je lui dis bienvenue, ce n'est pas pour ça qu'on n'ira pas contrôler ce qu'il se passe là-bas. On continuera effectivement à être là. Voilà. Simplement dire ça, redire qu'encore une fois, une nouvelle page ou un nouveau livre va s'écrire à Fos et CARBON en sera le premier acteur. Tout à l'heure, on remerciait effectivement ceux qui ont participé à cette jolie pièce de théâtre qu'on a vécue là, la première CNDP d'une grande série, donc merci à ce nouvel acteur qu'on aura sur Fos et j'en suis sûr, on vous comptera parmi nous d'ici peu de temps. Merci.